

PROJET DE TERRITOIRE TARENITAISE - VANOISE

Charte de développement

Document de travail du 18 mai 2006

avant consultation du Conseil Local de Développement

SOMMAIRE

Axe 1 : Placer l'environnement et l'espace au centre des préoccupations locales

1-1 Mener une politique d'aménagement équilibrée et respectueuse	p 5
1-2 Mener une politique foncière publique ciblée	p 6
1-3 Garantir la qualité des paysages	p 7
1-4 Faciliter l'accès au logement pour tous	p 8
1-5 Développer les transports et faciliter les échanges	p 9
1-6 Développer le foncier et l'immobilier d'entreprises	p 10
1-7 Valoriser la multifonctionnalité de la forêt	p 11
1-8 Favoriser une gestion concertée et durable des espaces naturels	p 12
1-9 Promouvoir une gestion des déchets sélective et qualitative	p 13
1-10 Soutenir les économies d'énergie et les énergies renouvelables	p 14
1-11 Mettre en place une gestion transversale et durable de l'eau	p 15
1-12 Gérer et valoriser les milieux aquatiques	p 16
1-13 Améliorer la qualité de l'eau	p 17
1-14 Gérer quantitativement et qualitativement la ressource	p 18
1-15 Réduire les risques naturels liés à l'eau	p 19

Axe 2 : Conforter la qualité de vie des habitants

2-1 Améliorer la qualité de vie des seniors et personnes handicapées	p 20
2-2 Comprendre et prendre en compte la jeunesse	p 21
2-3 Concilier vie familiale et vie professionnelle	p 22
2-4 Soutenir une offre de soins adaptée aux besoins	p 23
2-5 Développer les services à la personne	p 24
2-6 Lutter contre la précarité d'une frange de la population	p 25
2-7 Faciliter l'activité professionnelle et la vie saisonnière	p 26
2-8 Développer une offre culturelle de qualité pour les habitants	p 27
2-9 Disposer d'équipements culturels de qualité et structurants	p 28
2-10 Conforter la tradition sportive de la vallée	p 29

Axe 3 : Adapter l'activité économique

3-1 Soutenir l'industrie de la vallée	p 30
3-2 Conforter l'activité agricole	p 31
3-3 Développer l'activité thermale	p 32
3-4 Soutenir le commerce et l'artisanat	p 33
3-5 Améliorer l'offre touristique et l'accueil de la clientèle	p 34
3-6 Conforter la valorisation touristique du patrimoine	p 35
3-7 Positionner la Tarentaise face à la concurrence	p 36
3-8 Agir pour le développement économique durable de la vallée	p 37
3-9 Soutenir l'animation économique du territoire	p 38
3-10 Développer les compétences adaptées au territoire	p 39
3-11 Développer un pôle montagne avec Arlysère	p 40

Axe 4 : Renforcer l'unité du Pays

4-1 Affirmer le caractère unitaire et identitaire du patrimoine	p 41
4-2 Sauvegarder et transmettre les savoir-faire locaux	p 42
4-3 Favoriser le dialogue social pour améliorer l'emploi	p 43
4-4 Renforcer les rencontres et les échanges au sein de la vallée	p 44
4-5 Echanger et construire avec d'autres territoires	p 45

Axe 1 : Placer l'environnement et l'espace au centre des préoccupations locales

Orientation 1-1 : Mener une politique d'aménagement équilibrée et respectueuse

Contexte

Aujourd'hui la gestion de l'espace est traitée avant tout à l'échelle communale, voire intercommunale. Les collectivités réalisent des opérations sans appréhender systématiquement « l'environnement du territoire » dans sa globalité et ses grands équilibres sociaux, économiques, paysagers, naturels,.... Réfléchir à l'échelle du Pays Tarentaise-Vanoise est une démarche nouvelle qui progresse à travers les différentes discussions et études menées au sein de l'APTV.

Objectifs à 10 ans

- Avoir une approche globale des différentes problématiques spatiales à l'échelle du territoire de la vallée,
- Construire ensemble un projet d'aménagement de l'espace respectueux des différents besoins et équilibres,
- Favoriser une gestion économe de l'espace en recherchant l'optimisation des terrains (bois, friches, pentes, densification des villages, nouveaux types d'habitat,...),
- Doter les collectivités des outils et des compétences nécessaires à une gestion efficace de l'espace,
- Permettre l'adaptation des villages existants aux nouvelles contraintes de vie et attentes des habitants : espace, stationnement,...

Actions possibles

- Etudes et réflexions nécessaires à la conception d'un projet d'aménagement durable à l'échelle de la vallée,
- Apport de compétences (études ou ressources directes) aux collectivités pour la mise en œuvre des projets d'aménagement et d'habitat,
- Promotion de nouveaux types d'habitat, moins consommateurs d'espace,
- Opérations d'aménagements de villages alliant qualité de vie et gestion de l'espace,
- Systématisation de l'emploi des Systèmes d'Information Géographique (SIG) dans les collectivités,
- Conservation sur le long terme de zones vertes, notamment en fond de vallée.

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
+++	+++	++	+++	+++

Liaison avec d'autres thématiques

Tourisme
Agriculture
Paysage
Habitat
Forêt
Foncier
Espaces naturels

Axe 1 : Placer l'environnement et l'espace au centre des préoccupations locales

Orientation 1-2 : Mener une politique foncière publique ciblée

Contexte

La très forte concurrence sur le foncier disponible et utilisable pour les différents usages est un facteur marquant de la Tarentaise, essentiellement en fond de vallée.

Le foncier est l'outil de base de l'agriculteur, toute soustraction de terrains mécanisables a des répercussions sur les exploitations. Les terrains en fond de vallée constituent un enjeu essentiel. Ils ne peuvent être compensés par des surfaces en alpage. La pérennité de chaque exploitation résulte d'un équilibre entre le haut et le bas.

Pourtant le développement de l'habitat, des entreprises et des infrastructures exige l'urbanisation de nouveaux espaces.

Dans l'optique d'une gestion maîtrisée de l'espace, les collectivités interviennent encore peu sur les aspects fonciers, bien souvent elles ne peuvent envisager une politique volontariste en raison des aspects financiers, mais aussi par manque d'outils adaptés aux problématiques.

Avec une très forte concurrence des terrains constructibles et la consommation foncière, entraînant des conflits d'usage et une réelle raréfaction des espaces disponibles, la Tarentaise ne pourra se passer à terme d'un arbitrage sur l'utilisation de l'espace et d'une réflexion sur une politique foncière ciblée.

Objectifs à 10 ans

- Placer les collectivités au centre des problématiques d'aménagement en construisant une politique foncière,
- Cibler les interventions foncières publiques en faveur :
 - des résidences principales : logements sociaux et accession à la propriété,
 - des espaces agricoles,
 - des espaces stratégiques.
- Soutenir l'utilisation des outils de maîtrise foncière disponibles ou leur création,
- Soutenir les expérimentations permettant aux collectivités un meilleur contrôle à terme des aménagements.

Actions possibles

- Aide à la constitution de réserves foncières,
- Soutien aux opérations foncières d'ensemble permettant une meilleure gestion de l'espace (opérations d'échanges parcellaires, ...),
- Maintien de zones agricoles (ex : classement en ZAP,...),
- Utilisation des outils fonciers disponibles (EPFL, ...).

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
+++	++	++	+++	+++

Liaison avec d'autres thématiques

Aménagement

Agriculture

Paysage

Immobilier d'entreprises

Axe 1 : Placer l'environnement et l'espace au centre des préoccupations locales

Orientation 1-3 : Garantir la qualité des paysages

Contexte

Le paysage est le fruit d'une action humaine conduite sur un espace donné. La gestion des paysages est de ce fait transversale à toutes les problématiques de gestion du territoire.

Loin d'être une quête nostalgique, le paysage peut être porteur de projets de développement et mobiliser les acteurs économiques d'un territoire.

Malgré une certaine banalisation du paysage, la Tarentaise reste une région d'intérêt exceptionnel par ses espaces naturels, ses villages, son authenticité, ... qui caractérisent son identité.

Cependant, sans action volontariste, le paysage risque de se dégrader jusqu'à perdre ses spécificités.

Objectifs à 10 ans

- Garantir une qualité paysagère pour maintenir la compétitivité touristique de la Tarentaise, face à d'autres destinations très prisées pour leurs paysages, notamment en été,
- Offrir un cadre de vie attractif pour les habitants de la vallée,
- Valoriser les espaces « emblématiques » de la Tarentaise : alpages, villages, vignes, vergers,...
- Freiner la banalisation des paysages liée à une urbanisation non contrôlée,
- Maintenir les caractères marquant l'identité du territoire.

Actions possibles

- Réalisation d'une Charte Paysagère afin de doter les collectivités d'un outil de référence pour leurs politiques d'aménagement et de proposer des solutions de gestion concrètes,
- Soutien à la mise en place d'actions transversales sur les thématiques :
 - Agricole : protection des espaces agricoles dans les documents d'urbanisme, contrats de service d'entretien, mise en œuvre d'espaces protégés, aide à l'intégration de bâtiments agricoles,...
 - Urbaine : établissement d'un cadre général (Scot ou pas), développement de nouveaux types d'habitat moins consommateurs d'espace, intégration des zones d'activités et bâtiments professionnels,...
 - Patrimoniale : sensibilisation de la population, des collectivités et des maîtres d'œuvre à l'identité tarine, développement de la consultance,...
 - Forestière : entretien, gestion forestière, sensibilisation, charte,...
- Traitement des problématiques paysagères ponctuelles : enfouissement des réseaux aériens, traitement des dépôts sauvages, intégration de la signalétique commerciale et publicitaire, suppression des ruines,...
- Opération de valorisation de certains espaces : relance de la vigne, promotion et préservation des vergers (verger de sauvegarde,...), mise en valeur et entretien de sites paysagers majeurs, mise en scène du paysage (autour des axes de circulation,...).

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
+++	++	++	+++	+++

Liaison avec d'autres thématiques

Agriculture
Foncier
Aménagement
Espaces naturels
Patrimoine
Tourisme
Activités économiques

Axe 1 : Placer l'environnement et l'espace au centre des préoccupations locales

Orientation 1-4 : Faciliter l'accès au logement pour tous

Contexte

Comme de très nombreux territoires, la vallée de la Tarentaise connaît une crise du logement, accentuée ici par une demande touristique internationale qui capte l'offre disponible et accentue les phénomènes spéculatifs.

La création de logements se fait à un rythme inférieur à l'accroissement de la population.

Ainsi, la Tarentaise se caractérise par une insuffisance importante de l'offre locative, pour la population locale et les saisonniers du tourisme.

Par ailleurs, l'accès à la propriété est difficile pour l'essentiel des résidents de la vallée, notamment les jeunes qui rencontrent des difficultés à s'y installer. La Tarentaise, qui est en cours de structuration intercommunale autour de communautés de communes doit viser à terme la mise en œuvre de Programmes Locaux d'Habitat, cependant les carences et l'urgence exigent la création immédiate de logements.

Objectifs à 10 ans

- Créer de nouveaux logements
 - Favoriser une mixité sociale sur l'ensemble du territoire, aussi bien dans les fonds de vallée, les stations que les villages,
 - Permettre aux habitants d'accéder à la propriété,
 - Développer et soutenir l'accueil des jeunes et des populations en « état d'urgence » ou en difficultés,
 - Poursuivre la construction de logement pour saisonniers, tout en ajustant au mieux cette offre qualitativement et quantitativement.
- Valoriser le parc existant
 - Soutenir les opérations de restauration du bâti existant afin de limiter la consommation foncière et renforcer les urbanisations existantes,
 - Adapter les logements aux besoins et attentes des différentes populations,
- Connaître, suivre et adapter le parc
 - Placer les communes au cœur des problématiques habitat,
 - Rassembler les données nécessaires à la décision, en suivant l'évolution de l'offre de logement pour pouvoir l'adapter,
 - Promouvoir le label « Haute Qualité Environnementale » et/ou d'autres labels pour des bâtiments peu consommateurs d'énergie (Effinergie...).

Actions possibles

- Création de nouveaux logements, en bénéficiant de la nouvelle politique d'aide en faveur du logement mise en place par le Département et la Région,
- Incitation des communes et des différents opérateurs à la création de nouveaux logements,
- Adaptation des logements pour les personnes âgées et handicapées,
- Opération visant à mobiliser les logements dans le bâti existant et le parc privé,
- Création de logements de qualité pour les saisonniers du tourisme tout en l'ajustant au besoin quantitatif,
- Mise en place à terme d'une politique globale cohérente en matière de logement à travers les PLH,
- Développement du label Haute Qualité Environnementale.

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
+++	++	+++	++	+++

Liaison avec d'autres thématiques

Foncier

Aménagement

Energies

Transport

Maintien à domicile des personnes âgées et handicapées

Saisonniers du tourisme

Axe 1 : Placer l'environnement et l'espace au centre des préoccupations locales

Orientation 1-5 : Développer les transports et faciliter les échanges

Contexte

La Tarentaise est un vaste territoire qui s'organise autour de la vallée de l'Isère ; d'Albertville à Bourg St Maurice. Des routes de montagne desservent ensuite les stations.

La question des transports est essentielle pour une part de la population : personnes âgées et handicapées, jeunes, personnes en recherche d'emploi. En effet, sur ce territoire montagnard, l'impossibilité de se déplacer accentue l'isolement et la rupture avec la vie professionnelle et sociale.

Les trajets domicile - travail se concentrent sur l'accès aux stations et sur la période hivernale.

Enfin, les lignes régulières à finalité touristique semblent ne pas satisfaire complètement les besoins et attentes des clientèles.

Objectifs à 10 ans

La question des transports doit être abordée en terme d'aménagement du territoire, mais aussi de lien social.

La problématique s'articule autour de différentes thématiques :

- Approcher de manière globale l'offre de transport en recherchant la mutualisation des moyens, la synergie et l'implication entre les acteurs,
- Développer les transports en commun entre les fonds de vallée et les stations, adaptés à chaque bassin de vie et aux particularités locales,
- Permettre aux personnes sans moyen de locomotion d'accéder aux services, synonyme d'une meilleure qualité de vie. Il s'agit d'offrir la possibilité de se déplacer et de limiter l'isolement géographique en mettant en œuvre une offre de transport adaptée à des demandes ponctuelles,
- Ajuster la desserte dans le fond de vallée : d'Albertville à Bourg St Maurice en s'appuyant sur toutes les offres existantes,
- Limiter les nuisances liées à la circulation automobile (qualité de l'air, bruit, encombrement, stationnement, qualité de séjour en stations, ...),
- Poursuivre la réflexion sur l'ouverture à l'année du Col du Petit Saint Bernard.

Actions possibles

- Mise en place d'un transport à la demande et/ou de transports ciblés (handicapés, jeunes...),
- Achat de véhicules de transport adaptés aux personnes âgées ou handicapées,
- Réflexions sur les dessertes existantes (TER, lignes régulières...) et confrontation avec l'ensemble des besoins,
- Mise en place de liaisons fond de vallée/station adaptées aux besoins des personnes qui travaillent en station,
- Incitation en faveur du co-voiturage.

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
+++	+	+++	++	++

Liaison avec d'autres thématiques

Logement

Ressources humaines des entreprises

Insertion

Jeunesse

Personnes âgées et handicapées

Aménagement

Environnement

Axe 1 : Placer l'environnement et l'espace au centre des préoccupations locales

Orientation 1-6 : Développer le foncier et l'immobilier d'entreprises

Contexte

Du fait de sa géographie, le territoire se voit particulièrement contraint au niveau du foncier et de l'immobilier à vocation économique. Au vu du manque d'espaces ou encore des risques naturels (inondations ou éboulements), il existe peu de solutions pour le développement de zones et bâtiments d'activité, alors même que les besoins des entreprises locales sont relativement conséquents, du fait de l'activité générée par les stations.

La Tarentaise ne dispose d'aucune pépinière d'entreprises, ni d'atelier relais ou bâtiment blanc ; les coûts immobiliers sont bien souvent prohibitifs pour les créateurs d'entreprises, les artisans, Cette situation constitue un véritable frein tant à la création d'activités, qu'au développement des entreprises déjà présentes qui ne bénéficient pas d'un environnement propice.

Enfin, la qualité paysagère et environnementale des zones d'activités est parfois perfectible (conflits d'usage, signalétique, faibles services aux salariés et aux entreprises). Les entreprises et leurs salariés évoluent ainsi dans un environnement qui mériterait d'être amélioré et permettrait de favoriser un développement équilibré du territoire.

Objectifs à 10 ans

- Optimiser la gestion du foncier économique
 - en référencant l'ensemble des disponibilités foncières pouvant recevoir des activités économiques,
 - en ayant une vision territoriale de l'offre foncière,
 - en soutenant les projets de développement de zones d'activités jugés prioritaires.
- Etre en capacité d'accueillir les entreprises dont les stations ont besoin pour fonctionner
 - en offrant aux entreprises (création ou développement) une gamme de solutions immobilières permettant de palier au manque existant,
 - en favorisant l'utilisation du bois dans la construction des bâtiments en lien avec les actions de la filière bois,
 - en mettant en place les services indispensables au développement optimum des entreprises.
- Avoir une approche durable des zones d'activités
 - en mettant en place les études et les actions indispensables à la qualification, à l'aménagement et à la requalification paysagère des zones d'activités pour être en phase avec l'image du territoire,
 - en prenant en compte les choix architecturaux pour les bâtiments à vocation économique.
- Proposer un environnement favorable aux entreprises et à leurs salariés par la mise en place de services de proximité importants pour les salariés.

Actions possibles

- Construction d'une approche territoriale du foncier à destination des entreprises (zones d'activités, ...),
- Soutien aux études et opérations de requalification paysagère des principales Zones d'Activités,
- Mise en place de solutions immobilières innovantes (baux emphytéotiques, pépinières d'entreprises, hôtels de bureaux, bâtiments blancs, ateliers relais) accompagnées de services mutualisés,
- Soutien à la transformation de friches économiques afin de répondre aux besoins des entreprises du territoire,
- Renforcement des outils existants, telle la Bourse à l'immobilier animée par Albertville Tarentaise Expansion,...

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
++	+++	++	+	++

Liaison avec d'autres thématiques

Foncier gestion de l'espace
Animation économique
Paysage
Transport

Axe 1 : Placer l'environnement et l'espace au centre des préoccupations locales

Orientation 1-7 : Valoriser la multifonctionnalité de la forêt

Contexte

En Tarentaise, le potentiel de la forêt et de la filière bois est insuffisamment valorisé : en terme de débouchés locaux dans la construction, de protection contre les risques naturels, de qualité des paysages, de produits touristiques complémentaires, de bois énergie...

Par ailleurs, la baisse des cours du marché du bois ne favorise pas la mise en œuvre de travaux qui visent à une bonne régénération de la forêt. Souvent la forêt coûte plus qu'elle ne rapporte.

La forêt en Tarentaise en quelques points :

- une très grande surface boisée publique et privée, très présente dans le paysage et estimée à 28 000 ha,
- une forêt à plusieurs dimensions : production de bois, protection contre les risques naturels, espace de loisirs, potentiel énergétique,...
- une filière bois (1^{ère} transformation) en difficulté,
- une forêt privée inorganisée.

Il est nécessaire d'avoir une approche concertée de la forêt et de structurer la filière pour répondre aux enjeux de développement du territoire.

Objectifs à 10 ans

Il s'agit de construire une politique volontariste de gestion globale de la forêt sur des aspects :

- Economique
 - Renforcer la valeur économique de la forêt en garantissant la mobilisation des bois locaux (bois d'œuvre, bois palette, bois énergie) et soutenant la filière bois (1^{ère} transformation).
- Sécuritaire
 - Conforter le rôle de protection des forêts face aux risques naturels.
- Touristique et paysager
 - Promouvoir un développement équilibré du tourisme et des loisirs en forêt en améliorant la cohabitation des différents utilisateurs,
 - Garantir la qualité paysagère de la vallée.

Actions possibles

- Engagement sur une Charte Forestière de Territoire afin de doter les collectivités et les acteurs locaux d'un outil de référence pour leur politique forestière, mais aussi proposer des solutions de gestion concrètes,
- Mise en marché de bois de qualité par le développement de contrats d'approvisionnement (entre autres),
- Promotion de l'utilisation de bois local auprès de la seconde transformation (construction, emballage, meubles...), des maîtres d'œuvre (architectes) et des maîtres d'ouvrage (collectivités, particuliers),
- Structuration locale de la filière « bois énergie » (partenariats, hangar de stockage,...) et sensibilisation auprès des établissements publics et des particuliers,
- Aide à la réorganisation foncière et accompagnement des propriétaires privés : actions concertées en forêt privée (commercialisation, pistes,...), formation (gestion et entretien de la forêt),
- Soutien à la pratique d'une sylviculture adaptée dans les zones à forts risques naturels,
- Réflexions pour une meilleure mobilisation des bois en forêt : mise en place de schémas de desserte, relance de l'exploitation par câble,...
- Soutien à la 1^{ère} transformation par équipements ou démarches collectives : séchoir, démarches commerciales et promotionnelles, ...
- Surveillance de la propagation du scolyte et exploitation des arbres malades,
- Accueil en forêt en sensibilisant les usagers sur le milieu naturel et l'exploitation forestière.

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
+++	++	+	++	++

Liaison avec d'autres thématiques

Economie
Paysage
Tourisme

Energies renouvelables
Espaces naturels
Foncier

Axe 1 : Placer l'environnement et l'espace au centre des préoccupations locales

Orientation 1-8 : Favoriser une gestion concertée et durable des espaces naturels

Contexte

Le patrimoine naturel de Tarentaise est très riche comme en attestent les divers outils de protection, de gestion et d'inventaire des sites naturels. La flore et la faune sauvage, très diversifiées, contribuent à la biodiversité et à un certain équilibre écologique.

Au total, environ 25 % du territoire de la Tarentaise est protégé (zone centrale du parc national de la Vanoise, réserves naturelles, Natura 2000...). Peu de territoires en Rhône-Alpes disposent d'autant d'espaces protégés.

Cependant au regard de la diversité et du nombre d'espaces remarquables identifiés en dehors des zones protégées, certains de ces espaces exigent aussi un regard particulier, et parfois une gestion adaptée.

La fréquentation touristique et de loisirs exerce une pression sur ces espaces naturels.

Par ailleurs, les évolutions récentes et l'abandon de l'entretien traditionnel de certains espaces tendent à mettre en péril certains milieux.

Objectifs à 10 ans

- Protéger les espaces naturels de qualité,
- Valoriser ces espaces en soutenant une bonne gestion agricole, forestière ou pastorale (prairies sèches, marais, alpages,...),
- Limiter les nuisances au sein des espaces naturels (sonores, paysagères, ...),
- Sensibiliser la population locale et touristique sur la valeur environnementale de ces espaces qui constitue une part de l'identité tarine,
- Concilier loisirs, pratiques sportives et respect des écosystèmes (faune sauvage, flore, ...),
- Faciliter la cohabitation des différents utilisateurs (sportifs, pêcheurs, chasseurs, forestiers, agriculteurs...).

Actions possibles

- Développement d'actions foncières (acquisition, gestion, ...),
- Gestion, entretien et restauration de certains espaces reconnus (Natura 2000, ...),
- Soutien à la création de plans de circulation pour les engins motorisés (quad, 4X4, motos,...),
- Organisation du transport et des flux touristiques sur les sites de qualité (navette d'accès, sentiers, zones d'accueil...),
- Mise en place d'animations scolaires, d'expositions, création d'un centre d'information sur les espaces naturels.

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
++++	+	+	+++	++

Liaison avec d'autres thématiques

Agriculture
Foncier
Aménagement
Tourisme
Patrimoine

Axe 1 : Placer l'environnement et l'espace au centre des préoccupations locales

Orientation 1-9 : Promouvoir une gestion des déchets sélective et qualitative

Contexte

En Tarentaise, les collectivités locales ont clairement réaffirmé leur priorité : réduction de la quantité des déchets, sélection et valorisation.

Les programmes de collectes sélectives étant relativement récents, cette « filière » peut être approfondie et améliorée afin d'optimiser au maximum une gestion sélective et qualitative des déchets.

Les problématiques rencontrées sont multiples et nombre d'entre-elles sont liées au particularisme touristique de la vallée. Réfléchir à l'échelle du pays de Tarentaise permettra de mieux les prendre en compte (travail en commun, résolution de difficultés partagées) et d'apporter des moyens supplémentaires - humains et financiers - (concertation, optimisation des coûts, etc.).

Objectifs à 10 ans

- Réduire la part de l'incinération et de l'enfouissement des déchets par le développement du tri sélectif auprès des particuliers, touristes, administrations et professionnels,
- Recycler et valoriser les produits issus de ce tri,
- Initier, à partir des déchets (réduction des déchets à la source...), un comportement nouveau d'« éco-citoyen » auprès des habitants, et d'« éco-entreprise » pour les acteurs économiques.

Actions possibles

- Organisation d'une collecte sélective et valorisation :
 - du verre auprès des restaurateurs en stations,
 - du papier auprès des professionnels, administrations et établissements scolaires,
 - des déchets fermentescibles de la restauration collective et de la petite distribution,
 - des déchets ménagers spéciaux, déchets toxiques en quantités dispersées et encombrants chez les particuliers qui ont du mal à se déplacer,
 - des skis et produits connexes usagés,
 - des matériaux issus des démolitions et rénovations,
 - des encombrants des établissements touristiques (hôtels, ...) issus de travaux et rénovations.
- Création d'équipements structurants tels que :
 - des centres de stockage de classe 3,
 - des plates-formes locales de compostages (déchets verts et organiques),
 - des stockages de bois pouvant être destinés au bois énergie.,
 - des recycleries, en cherchant à utiliser les particularités locales (meubler d'établissements touristiques,...).
- Développement d'une communication à l'échelle du pays pour sensibiliser particuliers, touristes et professionnels aux gestes du tri sélectif et la consommation « éco-citoyenne » (évolution des comportements et habitudes de consommation).

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
++++	++	+	++	++

Liaison avec d'autres thématiques

Tourisme
Energie
Economie
Jeunesse
Foncier

Axe 1 : Placer l'environnement et l'espace au centre des préoccupations locales

Orientation 1-10 : Soutenir les économies d'énergie et les énergies renouvelables

Contexte

Le contexte énergétique actuel (épuisement à moyen terme des énergies fossiles) amène les particuliers et les collectivités de Tarentaise à développer l'utilisation des énergies renouvelables et à réduire leur consommation énergétique.

Grâce à l'énergie hydraulique, la Tarentaise se positionne comme un territoire très fortement producteur d'énergies renouvelables (puissance électrique totale des ouvrages hydroélectriques de 1 580 MW, production annuelle de 3,6 TWh).

En plus de la ressource hydraulique, la Tarentaise possède de nombreux atouts à valoriser : une ressource en bois abondante et un ensoleillement non négligeable. Ainsi, l'utilisation du solaire photo-voltaïque, du solaire thermique et du bois comme source d'énergie est également actuellement en essor, une progression à soutenir et développer.

Objectifs à 10 ans

- Réduire la consommation énergétique des collectivités, entreprises et particuliers,
- Réduire progressivement l'utilisation des énergies fossiles et les remplacer par des énergies renouvelables.

Au delà du souci environnemental, la Tarentaise et ses stations ont un intérêt tout particulier à se positionner au niveau des marchés touristiques nationaux et internationaux sur des valeurs et des actions qui prennent en compte la préservation de l'environnement.

Actions possibles

- Soutien technique et financier à l'installation d'équipements « EnR » au sein des collectivités et auprès des particuliers (chaudières « bois énergie », méthanisation, panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, micro-centrales,...),
- Soutien des opérations expérimentales (isolation de bâtiments, alimentation refuges, chalets, ...),
- Structuration d'une filière « plaquettes forestières » sur le territoire : création de plate-forme de stockage et de broyage « bois énergie »,...
- Installation d'un éclairage public adapté (variateur d'intensité la nuit...),
- Soutien à la réalisation de bilans énergétiques pour les bâtiments publics et collectivités ou de toute expertise relative à l'énergie. Des démarches auprès des particuliers et des entreprises peuvent être envisagées,
- Démarche pour la progression des bâtiments Haute Qualité Environnementale (HQE) et promotion d'autres labels pour des bâtiments peu consommateurs d'énergie (Effinergie...).

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
++++	++	+	+	++

Liaison avec d'autres thématiques

Forêt

Logements et bâtiments publics

Economie

Axe 1 : Placer l'environnement et l'espace au centre des préoccupations locales

Orientation 1-11 : Mettre en place une gestion transversale et durable de l'eau

Contexte

La Tarentaise est sans doute un des territoires du bassin Rhône-Méditerranée-Corse où se juxtaposent les plus forts enjeux économiques liés à l'eau.

La majorité des acteurs reconnaissent l'intérêt du territoire à s'engager dans une démarche de gestion globale :

- besoin d'une approche globale des enjeux existants et à venir,
- besoin de concertation et de coopération (solidarité amont aval, axe Isère et affluents, stations et fonds de vallée, concertation entre usages),
- besoin de connaissance, de compétences techniques et d'animations spécifiques liées à l'eau.

Il est aussi apparu pertinent d'initier cette démarche globale en passant par une procédure de type contractuel (Contrat de Bassin Versant), permettant d'encadrer la démarche. Sur cette question spécifique de l'eau, le territoire concerné comprend, au-delà des 4 cantons, les communes de Basse Tarentaise (canton d'Albertville Sud) jusqu'à la confluence de l'Isère et de l'Arly.

Objectifs à 10 ans

- Favoriser l'expression du plus grand nombre au sein d'un espace de dialogue et de concertation
 - Organiser la structure administrativement et techniquement,
 - Investir sur les domaines orphelins de connaissance permettant d'initier la discussion.
- Créer un cadre d'actions répondant à des objectifs collectifs
 - Décider, avec l'ensemble des usagers, des priorités et objectifs à atteindre dans un temps déterminé,
 - Choisir les actions appropriées pour atteindre les objectifs fixés,
 - Suivre ces actions et en rendre compte.
- Sensibiliser tous les acteurs et habitants du bassin versant à cette gestion globale de l'eau
 - Communiquer sur les démarches globales et les différents sujets liés à l'eau auprès des élus, des habitants, des professionnels, des scolaires, ...
- Avancer vers une gestion intégrée à long terme,
- Sensibiliser et agir contre les risques naturels liés à l'eau.

Actions possibles

- Elaboration et mise en œuvre du Contrat de Bassin Versant Isère en Tarentaise par l'APTV. Pour cela des moyens techniques et financiers sont mobilisés par le maître d'ouvrage avec l'aide des financeurs (Région, Agence de l'Eau, Département...). Ce programme de travaux va permettre de prioriser et coordonner l'ensemble des actions issues des thématiques qualité, quantité, milieux aquatiques, risques naturels liés à l'eau,
- Réflexion sur l'amélioration de la gestion de l'eau, des milieux aquatiques en lien avec les usages pour aboutir si besoin à un cadre de gestion partagé,
- Communication, formation, sensibilisation afin de conforter la démarche pour arriver à un mode de gestion participatif,
- Mise en place d'un Programme d'Action de Prévention des Inondations.

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
++++	+++	++	+++	+++

Liaison avec d'autres thématiques

Economie

Tourisme d'été et d'hiver

Agriculture

Aménagement

Logement

Environnement

Thermalisme

Unité du pays

Patrimoine

Axe 1 : Placer l'environnement et l'espace au centre des préoccupations locales

Orientation 1-12 : Gérer et valoriser les milieux aquatiques

Contexte

Le terme « milieux aquatiques » est pris ici au sens large : cours d'eau, milieux riverains, lacs et zones humides... Ces milieux sont nombreux en Tarentaise et différentes pressions pèsent sur ceux-ci : modification du régime hydrologique, aménagements, pollutions ponctuelles et diffuses, prélèvements accumulés sur les têtes de bassin. La valorisation et la préservation des milieux aquatiques n'est pas forcément un enjeu actuellement partagé par l'ensemble des acteurs en présence. Un travail important de synthèse, d'acquisition et de portée à connaissance des richesses patrimoniales et fonctionnelles est nécessaire afin de consolider la gestion en cours de ces milieux.

Objectifs à 10 ans

Les milieux aquatiques intègrent différentes fonctions : prévention des inondations, milieu récepteur, biodiversité, support de loisirs, intérêt paysager..., qu'il est nécessaire de concilier. Pour cela il faut :

- Acquérir des compléments de connaissance géographique et/ou thématique
 - Parfaire une connaissance patrimoniale des milieux aquatiques croisée à une entrée fonctionnelle,
 - Avoir une vision de la situation à l'échelle de gestion cohérente : le bassin versant, notamment en ce qui concerne l'entretien des cours d'eau.
- Valoriser et faire partager la connaissance de ces milieux
 - Porter à connaissance l'existence des milieux aquatiques et les enjeux qui y sont associés et faire émerger la conscience d'un patrimoine collectif,
- Gérer les milieux aquatiques en lien avec les enjeux locaux
 - Décider collectivement des priorités à mettre en œuvre sur le bassin,
 - Agir localement : recherche de maîtres d'ouvrages locaux en lien avec le développement de l'intercommunalité.

Actions possibles

- Etudes préalables du Contrat de bassin versant : inventaire des zones humides, étude piscicole, diagnostic patrimonial et fonctionnel des cours d'eau,
- Sensibilisation des acteurs à l'intérêt et à la valeur des milieux aquatiques,
- Mise en place d'un plan de gestion des berges à l'échelle de la Tarentaise,
- Recherche d'une gestion piscicole adaptée aux capacités des milieux,
- Partenariat avec EDF dans la gestion des déchets flottants,
- Gestion des zones humides d'intérêt prioritaire et prise en compte des milieux dans le développement.

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
++++	+	+	++	++

Liaison avec d'autres thématiques

Tourisme
Environnement
Aménagement

Axe 1 : Placer l'environnement et l'espace au centre des préoccupations locales

Orientation 1-13 : Améliorer la qualité de l'eau

Contexte

Il s'agit des eaux superficielles (cours d'eau), mais également souterraines (nappe, sources).

La qualité recherchée dépend de l'usage qui en est fait et doit répondre au cadre de la directive européenne qui vise le « bon état » des masses d'eaux pour 2015.

Actuellement, la qualité des eaux est variable d'un sous bassin à un autre et est régie par un ensemble de facteurs (pollutions domestiques, agricoles, industrielles et artisanales..., ponctuelles et diffuses).

La qualité peut être localement un frein pour le développement du territoire (contamination de la ressource en eau potable, image touristique...).

Pour les eaux superficielles :

La qualité physico-chimique de l'eau du bassin de l'Isère en amont d'Albertville est moyenne à bonne, avec des altérations déclassantes qui sont en premier lieu les matières azotées et secondairement les matières organiques et phosphorées, voire la bactériologie pour ce qui concerne les sports d'eau vive.

La contamination métallique des cours d'eau du bassin de l'Isère amont est générale : elle peut être naturelle ou liée aux activités humaines (mercure sur le Doron de Bozel).

Pour les eaux souterraines :

Les trois quarts des points ressources Alimentation en Eaux Potables (AEP) du territoire sont classés « moyennement (45%) à très vulnérables (30%) » vis-à-vis des pollutions de surface, du fait de leur configuration de terrain (sources) et au moins 20% des points présentent des problèmes de qualité avérés (naturelle ou anthropique).

Objectifs à 10 ans

- Sécuriser l'alimentation en eau potable du point de vue qualitatif
 - Travailler sur les zones d'alimentation actuelles et à venir (protection de la ressource, diversité d'alimentation en cas de secours).
- Réduire les sources de bactériologie notamment sur le linéaire utilisé par les sports d'eau vive
 - Impliquer les propriétaires des structures amenant des rejets directs par une meilleure prise de conscience de leur impact.
- Travailler de façon générale à une amélioration constante des équipements d'assainissement (station d'épuration, dispositifs autonomes) au niveau domestique, agricole et industriel.

Actions possibles

- Etudes préalables du Contrat de Bassin Versant : diagnostic des sources de pollutions industrielles, agricoles, domestiques,
- Poursuite de l'équipement des zones domestiques non assainies en hiérarchisant les points noirs,
- Développement des services publics d'assainissement non collectif,
- Développement des actions collectives de récupération des déchets (déchets toxiques, fumiers) tout en travaillant individuellement à la diminution des rejets directs,
- Faire de la qualité de la ressource un facteur d'attractivité du territoire (activités touristiques, image...).

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
++++	+++	+	++	++

Liaison avec d'autres thématiques

Aménagement

Logement

Tourisme d'été et d'hiver

Agriculture

Industrie

Environnement

Axe 1 : Placer l'environnement et l'espace au centre des préoccupations locales

Orientation 1-14 : Gérer quantitativement et qualitativement la ressource

Contexte

La question de la gestion quantitative de la ressource en eau semble être un enjeu prioritaire sur la Tarentaise. Bien que la priorité soit affirmée pour l'alimentation en eau potable, de nombreux utilisateurs, mais aussi les milieux aquatiques, peuvent être en concurrence quand les besoins à satisfaire se concentrent géographiquement et temporellement (AEP, neige de culture, débit biologique minimum à l'étiage hivernal, irrigation). La plus forte demande apparaît en période hivernale, lors des périodes d'étiage.

La présence et les modalités de gestion des équipements hydroélectriques, nombreux sur la Tarentaise (EDF et micro hydraulique privée) peuvent impacter les milieux aquatiques ou encore favoriser les sports d'eau vive.

Objectifs à 10 ans

Il s'agit de travailler à un meilleur partage de la ressource à moyen et long terme en minimisant l'impact des prélèvements sur les milieux naturels. Cet objectif se décompose en étapes successives :

- Appréhender la situation actuelle géographiquement et temporellement et déterminer les besoins à venir et les interactions en découlant
 - Compléter les données issues des schémas directeurs AEP par un état des lieux par sous bassin et à l'échelle de la Tarentaise.
- Concilier les besoins et travailler concrètement au partage de la ressource compte tenu des priorités des différents acteurs du territoire
 - Mise en place d'une gestion concertée.

Actions possibles

- Réalisation du bilan ressource/besoins dans le cadre des études préalables du Contrat de Bassin Versant,
- Mise en place d'un cadre de gestion adapté.

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
++++	+++	+	++++	+++

Liaison avec d'autres thématiques

Aménagement
Logement
Environnement
Tourisme d'hiver – neige de culture
Activités touristiques d'été
Agriculture
Hydroélectricité

Axe 1 : Placer l'environnement et l'espace au centre des préoccupations locales

Orientation 1-15 : Réduire les risques naturels liés à l'eau

Contexte

Les épisodes de crue exceptionnelle sont spécifiques aux cours d'eau alpins soumis au régime nivo-pluvial : la fonte des neiges en cas de redoux brutal mais également des orages estivaux peut augmenter très fortement l'importance des niveaux d'eau et amener un charriage de matériaux par les torrents qui accentue les phénomènes de débordement et de divagation.

Une crue centennale aurait des conséquences graves sur les habitations et les activités économiques, et cela d'autant plus que l'exiguïté des vallées a conduit à construire à proximité des cours d'eau et que la culture du risque a diminué.

L'approche des risques naturels liés à l'eau nécessite un travail à l'échelle d'un bassin versant et bénéficie d'un ensemble d'outils leviers qui, combinés, permettent une réduction du risque.

Objectifs à 10 ans

- Améliorer la connaissance des risques
 - Sur les sous-bassins versants peu étudiés et potentiellement sensibles,
 - Sur l'axe de l'Isère,
 - Etudier le rôle des grandes retenues sur les crues rares.
- Eviter dans le bassin versant tout risque d'aggravation des crues
 - Retrouver une gestion des cours d'eau et de leurs zones humides associées plus respectueuse de leur fonctionnement naturel,
 - Favoriser les conditions d'un développement durable des communes en intégrant mieux les risques liés à l'eau,
 - Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens,
 - Préparer la crise et la post-crise,
 - Restaurer la culture du risque.
- Protéger les secteurs à forts enjeux humains et/ou économiques contre les risques liés à l'eau
 - Mesures de protection des personnes et des biens (protection rapprochée, gestion du pluvial...).

Actions possibles

- Continuation des Plans de Prévention des Risques et des atlas des zones inondables,
- Sensibilisation des acteurs au risque,
- Travaux de protection localisés et couplés à une réduction de la vulnérabilité,
- Mise en place de systèmes d'alerte localisés,
- Gestion des transports solides à l'échelle du bassin versant,
- Aide aux collectivités dans l'organisation face à une catastrophe ; gestion de la crise,...

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
+++	+++	++	++	++

Liaison avec d'autres thématiques

Foncier
Aménagement
Habitat
Immobilier d'entreprises

Axe 2 : Conforter la qualité de vie des habitants

Orientation 2-1 : Améliorer la qualité de vie des seniors et des personnes handicapées

Contexte

En 2005, l'UDAF de la Savoie a réalisé une étude pour le compte du CGD, en lien avec une multiplicité d'acteurs du territoire, sur l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées et personnes handicapées moteur. Ce travail s'est inscrit étroitement, et de façon complémentaire, avec la préparation du Schéma Départemental en faveur des Personnes Âgées conduit par le Conseil Général de la Savoie et l'Etat.

Plusieurs éléments de la situation actuelle ont guidé la réflexion :

- Une part croissante des seniors (+ 60 ans) sur le territoire (+ 27 % entre 1999 et 2010).
- Une situation globalement favorable, avec un tissu associatif important et des modes historiques de relations solidaires (contexte de vie montagnard) et dans des conditions de vie acceptables.
- Mais, une part croissante des seniors avec un allongement de l'espérance de vie. Cette situation va multiplier les situations de dépendance, et exigera un maintien à domicile de qualité dans un contexte relationnel qui devra être préservé.
- La nécessité d'une approche multicritères de la qualité de vie en terme d'isolement, de logement, de transport.
- Un territoire qui n'est pas dépourvu d'établissements médico-sociaux ou sanitaires, mais dont les capacités peuvent poser problème.

Objectifs à 10 ans

- Créer et intensifier les liens sociaux par :
 - une approche dynamique, de mobilisation des seniors sur une citoyenneté active (valorisation des personnes, des initiatives),
 - une approche préventive sur une multiplicité de thématiques et dont la communication doit être adaptée à ce public et pas limitée à la dépendance (notion de « bien vieillir sur son territoire »).
- Rechercher l'optimisation de la qualité du maintien à domicile par :
 - la construction et l'adaptation de services périphériques adaptés, favorisant la vie à domicile (repas à domicile, aide humaine...),
 - une approche collective de la qualité de la prestation elle-même (adaptation aux besoins de la personne, coordination des intervenants, compétences mobilisées...).
- Construire des réponses de proximité par
 - une souplesse de fonctionnement (notion de coût et de faisabilité), mais avec des coordinations renforcées (transfert d'expérience, d'implications croisées des acteurs locaux...),
- Soutenir la réalisation d'équipements structurants (résidences, accueil de jour, ...) notamment par l'application des politiques départementales pour les personnes âgées et les personnes handicapées.

Actions possibles

- Organisation de transports adaptés aux besoins des personnes âgées et handicapées,
- Adaptation des logements pour le maintien des personnes âgées et la vie quotidienne des handicapées,
- Organisation et communication pour informer et sensibiliser les personnes âgées sur certaines thématiques,
- Soutien à la mise en place de services pour personnes âgées (portage de repas, aides diverses, sécurité, ...),
- Accession des personnes handicapées aux bâtiments publics.

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
	+	++++	+++	++

Liaison avec d'autres thématiques

Logement

Transport

Bâtiments publics

Services à la personne

Offre de santé libérale

Services, commerce et restauration à domicile

Axe 2 : Conforter la qualité de vie des habitants

Orientation 2-2 : Comprendre et prendre en compte la jeunesse

Contexte

La population scolaire de Tarentaise est relativement importante : plus de 4 000 élèves sont accueillis par 2 lycées et 5 collèges. Les adolescents d'aujourd'hui vont globalement bien.

Toutefois, le brassage important de la population dans la vallée conduit à observer une augmentation des conduites à risque, y compris pour les plus jeunes des années collège. Par ailleurs, un adolescent sur dix va mal, voire très mal.

L'activité économique, dépendante du tourisme, est en capacité d'offrir des emplois à une population active de jeunes, proportionnellement de façon plus importante qu'en Savoie.

La tranche d'âge des moins de 25 ans présente un déficit de scolarisation et un faible taux de qualification.

Les jeunes sont-ils formés aux métiers existants localement, aux évolutions de l'activité économique, de quels moyens de transport disposent-ils pour rejoindre ces emplois ?

Les jeunes d'aujourd'hui qui constituent la population adulte de demain est une préoccupation forte des responsables locaux.

Il est essentiel de mieux les connaître pour être mieux à même de conduire les politiques qui répondront à leurs attentes et qui pourront les accompagner pour une meilleure intégration sociale et professionnelle.

Objectifs à dix ans

- Mieux connaître la population jeune et ses comportements pour adapter en amont les politiques locales, facilitant ainsi l'intégration sociale et professionnelle sur ce territoire,
- Prévenir la dégradation des situations, l'exclusion scolaire et la désocialisation,
- Favoriser la réussite scolaire, professionnelle et tendre vers l'égalité des chances,
- Permettre aux jeunes d'accéder aux éléments d'information nécessaires pour appuyer leur démarche d'autonomie : santé, logement, culture, transport, projets,...
- Accompagner les jeunes vers l'âge adulte en initiant des actions de prévention avec eux et leurs parents.

Les objectifs visant les jeunes doivent se concevoir en parfaite cohérence et complémentarité avec les politiques départementales mises en oeuvre sur le territoire (Contrat Cantonaux pour la jeunesse...).

Actions possibles

- Création d'un observatoire de la jeunesse à l'échelle de la Tarentaise,
- Actions de prévention santé : informations adaptées à cette population autour de l'hygiène alimentaire, alcoolisme, toxicomanie,...
- Lancement d'actions facilitant l'accès des jeunes au permis de conduire.

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
	++	+++	+++	+

Liaison avec d'autres thématiques

Logement
Transport
Emploi
Formation
Sports

Axe 2 : Conforter la qualité de vie des habitants

Orientation 2-3 : Concilier vie familiale et vie professionnelle

Contexte

A partir d'une étude menée en 2004 par l'UDAF de la Savoie pour le compte du CGD, plusieurs éléments ont été identifiés sur les jeunes enfants et la garde d'enfants à partir d'une mobilisation de multiples acteurs (professionnels, bénévoles), la mesure des besoins (enquêtes) et des éléments statistiques :

- des taux de natalité élevés : 13 à 16 ‰ (canton de Bourg Saint Maurice surtout),
- des besoins de garde non satisfaits très importants (60% des parents),
- une fluctuation des besoins sur les saisons (80% des enfants à garder l'hiver et 50% les autres mois),
- pas d'attente sur des horaires de gardes atypiques,
- une attente très forte d'une diversification des modes de garde, à part égale entre la garde individuelle (assistante maternelle) et la garde collective,
- une mobilisation très forte des familles pour la garde d'enfant avec de réelles difficultés pour les nouvelles familles sans attache locale,
- un impact économique non négligeable sur l'insertion professionnelle des femmes (plus d'une femme sur deux connaît de ce fait un frein important d'accès à l'emploi par manque de mode de garde). Les problèmes de garde d'enfants empêchent 500 à 600 femmes d'accéder à l'emploi.

Au delà de la qualification et de la quantification du besoin, l'étude a confirmé les enjeux de la garde d'enfants :

- une corrélation entre le développement économique des entreprises et celui de l'épanouissement des familles, une conciliation entre vie professionnelle et vie privée. Par ailleurs, la mobilisation d'une main d'œuvre locale permet d'apporter des réponses pertinentes à la question de la fidélisation et à la formation des salariés, tout en donnant une meilleure autonomie financière par l'emploi et donc une augmentation de la consommation locale.
- une offre de services de garde à étoffer comme facteur d'attractivité et de qualité de vie du territoire.
- des enjeux sociaux à appréhender en termes de prévention des risques, de fragilité de la cellule familiale et de la construction sereine des jeunes (enfants isolés, qualité d'accueil aléatoire, activités sportives inadaptées...).

Cependant, la mobilisation de tous les acteurs (élus, entreprises, familles, professionnels) par bassin de vie est nécessaire dans la construction à court terme de réponses adaptées.

Objectifs à 10 ans

- Rechercher des solutions adaptées et variées de gardes d'enfants qui permettent de concilier vie familiale et vie professionnelle. Cette approche exige des réflexions et des réponses de proximité en mobilisant l'ensemble des partenaires locaux publics, associatifs et privés,
- Soutenir les assistantes maternelles à travers leur mise en réseau afin de développer le métier, d'accroître la professionnalisation, donner une visibilité aux familles.

Actions possibles

- Mise en oeuvre de réponses collectives de gardes d'enfants,
- Mise en place ou développement de Relais Assistante Maternelle,
- Soutien, développement et professionnalisation des assistantes maternelles.

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
+	+++	+++	++	++

Liaison avec d'autres thématiques

Qualification et formation

Saisonniers du tourisme

Transport liaison fond de vallée / stations

Axe 2 : Conforter la qualité de vie des habitants

Orientation 2-4 : Soutenir une offre de soins adaptée aux besoins

Contexte

Le schéma hospitalier va connaître une évolution notable dans les années qui viennent :

- construction d'un nouvel hôpital entre Moûtiers et Albertville,
- reconversion du site de Moûtiers,
- affirmation du site de Bourg St Maurice en tant qu'hôpital de proximité.

Pour sa part, l'offre de soins libérale présente un intérêt pour la population locale qui a un besoin de soins tout au long de l'année et pour la qualité globale du produit touristique des stations.

Les insuffisances de l'offre de soins libérale ne sont peut-être pas des particularités de la vallée.

Cependant, le caractère montagnard et l'isolement du territoire, l'importance du tourisme, le coût du foncier et du logement, la présence de cabinets médicaux étrangers et saisonniers accentuent la problématique.

Les nouvelles attentes légitimes des professionnels de la santé : qualité de vie, intérêts professionnels, revenus,... sont des éléments que la vallée doit prendre en considération.

Dès aujourd'hui, des questions se posent quant au maintien, et à plus long terme au renouvellement de nombreux professionnels de la santé.

Malgré la nécessité de services de santé en station, l'installation est maintenant impossible en raison du coût de l'immobilier. Par ailleurs, la Tarentaise souffre d'un manque criant de spécialistes qui sont peu enclins à s'installer dans une vallée isolée.

Objectifs à 10 ans

- Offre libérale

La Tarentaise doit veiller à maintenir des services de soins libéraux de qualité et à l'année, aussi bien pour sa population que pour sa clientèle touristique.

Sans une politique volontariste de la part des collectivités locales, le territoire ne pourra garantir la qualité de soins pour ses habitants, mais aussi pour sa clientèle touristique.

Il s'agit donc de favoriser toutes initiatives des collectivités ou d'associations qui permettra de :

- Renforcer l'offre de soins dans les stations et les villages de la vallée,
- Maintenir une continuité du service : tour de garde, fonctionnement entre saisons,...

Les politiques mises en œuvre peuvent être imaginées dans le cadre d'une relation contractuelle entre collectivités et libéraux. L'intérêt des professionnels de la santé doit être suscité, tout en recherchant leur implication et maintien sur le moyen terme.

- Offre de santé publique

- Accompagner le positionnement de l'hôpital de Bourg St Maurice,
- Soutenir la mise en place du Centre Hospitalier Albertville Moûtiers (CHAM) et veiller à la reconversion réussie du site de Moûtiers,
- Mettre en place un service d'hospitalisation à domicile en lien avec les hôpitaux.

Actions possibles

- Réflexion pour une organisation globale de l'offre libérale en stations et par bassin de vie,
- Mise en place et/ou développement de l'offre médicale libérale qui peut comprendre : locaux, matériel, foncier,...
- Aide au maintien d'un service médical permanent.

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
+	++	+++	+++	++

Liaison avec d'autres thématiques

Personnes âgées et handicapées
Commerces

Qualité du produit touristique

Axe 2 : Conforter la qualité de vie des habitants

Orientation 2-5 : Développer les services à la personne

Contexte

La Tarentaise connaît un développement certain des services à la personne mais conserve un potentiel inexploité. En étant concentré sur le seul secteur de la personne âgée, alors même qu'une demande résidentielle solvable existe notamment sur les communes stations, le potentiel demeure élevé.

Dans le même temps, les séniors comme des jeunes enfants, demeure des « marchés potentiels » encore trop peu développés, tant dans le champ du service à domicile du particulier que des offres de services complémentaires.

Parallèlement, l'absence de services freine l'accès à l'emploi et donc le développement d'activité économique des opérateurs. Dans le même temps, la forte consommation de main d'œuvre dans ces services est aussi un vecteur favorable au développement de l'emploi, même si la vallée de la Tarentaise connaît un taux de chômage particulièrement bas.

Enfin, il importe de replacer tous ces enjeux au regard de l'impulsion donnée par le plan Borloo sur le développement des services à la personne, qui pourrait fort utilement être décliné.

Par ailleurs, de nombreuses initiatives ont déjà été prises, en lien avec les travaux de la commission « emplois de proximité » du CBE d'Albertville.

Objectifs à 10 ans

Plusieurs objectifs sont à rechercher en pertinence avec les besoins mais aussi en articulation avec le niveau départemental, voire supra.

- Améliorer la qualité de service
 - Conduire des actions collectives pour couvrir les bassins de vie par une synergie entre opérateurs (point d'accueil, lisibilité des initiatives, notion de « Maison de Services »...),
 - Accompagner les opérateurs dans une démarche qualité, voire de certification.
- Développer l'offre de services
 - Encourager une diversification de l'offre de services sur des segments de marché peu couverts (hôteliers, entrepreneurs, artisans...),
 - Approfondir la gamme des prestations offertes aux seniors pour répondre à une attente de vieillir à domicile et dans un champ plus vaste que celui de la dépendance.
- Accompagner la professionnalisation
 - A l'instar de la plate-forme des services à la personne organisée sur Moûtiers (entre AFPA-GRETA sur une approche modulaire des formations), une couverture des besoins de l'ensemble du bassin est envisageable, sous réserve d'un volume pertinent de besoins de formation sur le territoire,
 - L'identification des professionnels à travers des réseaux de compétences, du repérage de proximité des individus mobilisables, la construction d'une filière territorialisée sont des pistes de travail à initier.
- Mobiliser une solvabilité complémentaire
 - Impliquer plusieurs niveaux d'acteurs du territoire (entreprises, collectivités...) sur des enjeux partagés de services à la population.

Actions possibles

- Professionnalisation des services, formations ...
- Promotion du Chèque Emploi Services,
- Soutien aux initiatives locales de développement et de création de nouvelles activités,
- Communication envers des cibles de développement potentiel (entreprises, familles, ...).

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
	++	+++	++	++

Liaison avec d'autres thématiques

Qualité de vie

Emploi

Personnes âgées et personnes handicapées

Formation et compétences

Conciliation d'objectifs sociaux et économiques

Axe 2 : Conforter la qualité de vie des habitants

Orientation 2-6 : Lutter contre la précarité d'une frange de la population

Contexte

Bien que la Tarentaise connaisse une certaine réussite économique et un niveau d'emploi largement supérieur aux moyennes nationales, une part de la population éprouve des difficultés à vivre décemment.

Malgré la présence d'emplois locaux, la configuration de la vallée (éloignement, isolement, ...), son contexte immobilier (coût du logement) sont des facteurs de précarité qui accentuent les difficultés d'une frange de la population en augmentation.

Les femmes seules avec enfants, même parfois avec travail, sont les plus touchées par ces phénomènes de marginalisation et de précarité.

L'illettrisme, comme les problèmes d'alphabétisation pour les étrangers, existent également dans la vallée.

Objectifs à 10 ans

La Tarentaise qui pourtant offre des emplois et fait appel à une large main d'œuvre extérieure peut trouver à travers sa population en voie de marginalisation des ressources humaines locales.

Elle peut offrir à cette population en difficulté les possibilités de s'intégrer par le travail grâce au dynamisme de la vallée. Encore faut-il lui permettre de trouver sa place.

- Placer l'insertion comme une composante des politiques locales
La précarité doit être appréhendée à travers plusieurs aspects transversaux :
 - le logement,
 - le transport donnant accès au travail,
 - l'emploi (modules d'accompagnement, formation, insertion par le travail,...).
- Lutter contre l'illettrisme et travailler pour l'alphabétisation
Une démarche d'ensemble coordonnée et globale avec les acteurs du territoire doit être mise en oeuvre, depuis le repérage des publics, jusqu'à l'accès à l'emploi en passant par un suivi personnalisé.
- Soutenir l'insertion par l'emploi
 - ouverture de chantiers locaux d'insertion pour des publics en difficulté,
 - compléments de formation,
 - développement de nouveaux domaines d'activités (bois énergie, entretien des cours d'eau, politique sentiers ...),
 - renforcement des actions visant à faciliter la mobilité dans le cadre d'un retour à l'emploi (obtention du permis de conduire, mise à disposition temporaire à coût réduit d'un véhicule...).

En dépit de la situation favorable de la Tarentaise, il est nécessaire de conforter le travail des associations locales qui œuvrent parfois avec difficultés dans l'aide directe à une population fragilisée.

Actions possibles

- Mise en place d'une action coordonnée pour la lutte contre l'illettrisme et pour l'alphabétisation,
- Mise en place d'hébergements d'urgence,
- Ouverture de chantiers d'insertion dans les nouveaux champs d'intervention à venir (forêt, eau, ...).

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
	++	+++	++	++

Liaison avec d'autres thématiques

Logement
Transport
Emploi
Formation

Axe 2 : Conforter la qualité de vie des habitants

Orientation 2-7 : Faciliter l'activité professionnelle et la vie saisonnière

Contexte

L'emploi saisonnier représente une part très importante de la main d'œuvre du territoire (environ 30 000 personnes en hiver) et recouvre des profils très diversifiés.

Primo-saisonnier extérieur au territoire, pluriactif issu de la vallée ou saisonnier qualifié souhaitant se stabiliser, le travailleur de la saison est un rouage essentiel du principal secteur économique de la Tarentaise.

Les employeurs, qui ont également souvent une activité saisonnière, et les collectivités locales prennent conscience de l'intérêt d'offrir des réponses adaptées aux problématiques de cette population.

Enjeu prioritaire, le logement fait l'objet d'un effort très important depuis quelques années.

Parallèlement, le territoire se mobilise en faveur de l'information et de l'accompagnement des saisonniers et de leurs employeurs. Sept Espaces saisonniers ont été créés ou confortés ces dernières années dans les principales stations de Tarentaise, à l'initiative des collectivités locales.

Leur mise en réseau, initiée dans le cadre du Contrat Global de Développement, et animée par le Comité de bassin d'emploi a permis de légitimer ces structures de proximité, de fixer des objectifs communs, de proposer des services dans chacune des stations, à l'image des Forums Emploi Formation de fin de saison ou des actions de formation.

En s'intégrant aux réflexions préalables d'une Maison de l'Emploi sur l'arrondissement, en contribuant à la prise en compte de besoins de populations souvent négligées par les politiques publiques, en répondant de plus en plus aux besoins exprimés par les entreprises des stations, et en structurant des réponses de proximité, les Espaces saisonniers et les collectivités locales de Tarentaise sont aujourd'hui en mesure de proposer des projets à la fois innovants et structurants, dans le cadre d'un large réseau partenarial.

Objectifs à 10 ans

- Améliorer l'accueil, l'accompagnement et l'information des saisonniers,
- Favoriser la rencontre de l'offre et de la demande de travail saisonnier,
- Faciliter la vie des saisonniers en station et dans la vallée,
- Œuvrer avant, pendant et après la saison en faveur de l'emploi, de la qualification et de la fidélisation (Forums emploi formation, développement des partenariats hors stations, mise en œuvre d'actions de formation).

Actions possibles

- Renforcement des Espaces saisonniers en les dotant des moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions (moyens d'information, équipements de communication, formations des permanents, outils d'observation de l'emploi, adaptation des périodes d'ouverture et des moyens, actions spécifiques),
- Soutien à la création de nouveaux « Espaces Saisonniers » labellisés,
- Actions en faveur des saisonniers et des travailleurs locaux vivant au rythme des saisons (temps de rencontre entre saisonniers, journées d'échanges entre personnes contacts, guides d'information...),
- Structuration d'un réseau de services de proximité,
- Travail sur les difficultés de la vie en station : logement, prévention santé, médiation du travail,...
- Renforcement de l'accueil en fond de vallée.

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
+	+++	+++	+++	++

Liaison avec d'autres thématiques

Ressources humaines

Qualité du « produit touristique »

Logement et transport

Jeunesse

CTEF (plan tri-annuel) et Maison de l'Emploi

Axe 2 : Conforter la qualité de vie des habitants

Orientation 2-8 : Développer une offre culturelle de qualité pour les habitants

Contexte

L'offre culturelle est relativement conséquente en Tarentaise, mais elle est concentrée en stations et essentiellement destinée aux touristes en saisons, d'où un déséquilibre entre l'offre en vallée et en stations. La faiblesse de l'offre culturelle de qualité à destination des habitants et en intersaison s'accompagne d'une programmation peu cohérente et peu concertée à l'échelle de la Tarentaise dans le contexte d'une communication éparse.

En lien avec le manque d'offre pour les habitants, les pratiques culturelles sont limitées, du fait d'un déficit d'éducation artistique et culturelle (les habitants sont peu sensibilisés).

Malgré cela la Tarentaise bénéficie d'une vie associative culturelle dynamique, puisqu'elle compte 67 associations liées à la musique, aux spectacles vivants, à la lecture, aux arts..., 3 écoles de musique intercommunales, une MJC.

Mais, ce dynamisme associatif est déséquilibré au profit des cantons de Bourg-St-Maurice et d'Aime et les acteurs culturels sont isolés et peu professionnalisés.

Objectifs à 10 ans

- Accès à la culture pour l'ensemble de la population locale
 - Favoriser une offre culturelle diversifiée, équilibrée et régulière,
 - Développer une programmation culturelle de qualité à destination de la population locale, en vallée, toute l'année,
 - Rendre l'offre culturelle accessible auprès de tous les publics (scolaires, jeunes, personnes âgées, en difficulté...),
 - Sensibiliser la population locale à la culture et aux pratiques culturelles.
- Favoriser la qualité de l'offre culturelle locale
 - Développer la formation et la professionnalisation des acteurs culturels locaux,
 - Susciter et accompagner la création locale,
 - Développer l'implication de la population locale dans le développement culturel.
- Fédérer les acteurs locaux et structurer les projets culturels
 - Mutualiser les compétences et les moyens des acteurs culturels,
 - Accompagner les acteurs et les initiatives culturelles pour assurer leur pérennité,
 - Définir un projet culturel cohérent et de qualité à l'échelle de la Tarentaise,
 - Développer une politique de communication cohérente sur les événements culturels locaux.

Actions possibles

- Décentralisation des spectacles du Dôme Théâtre dans les communes de Tarentaise, les établissements scolaires, les maisons de retraite,...
- Actions permettant de faciliter l'accès à la culture (organisation des déplacements, politique tarifaire...),
- Soutien aux projets locaux de création (production de spectacles, groupes de musique, création artistique...),
- Soutien à la diffusion des spectacles vivants, de la musique, du cinéma, de la culture du livre, au travers de festivals et manifestations culturelles portés par les acteurs locaux, destinés à l'ensemble de la population locale et ayant une portée Tarentaise,
- Mutualisation des compétences et des moyens des écoles de musique (diagnostic et discussion en cours).
- Mise en place d'une maison des artistes et artisans d'art,
- Création d'un poste de coordinateur culturel pour mettre en réseau les acteurs culturels et les initiatives, mutualiser les compétences et les moyens (financiers et matériels), apporter une aide technique aux acteurs culturels, centraliser et diffuser les informations sur les événements culturels locaux et rendre lisible et cohérente la programmation culturelle,...

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
	+	+++	+++	++

Liaison avec d'autres thématiques

Equipements culturels

Qualité de vie

Axe 2 : Conforter la qualité de vie des habitants

Orientation 2-9 : Disposer d'équipements culturels de qualité et structurants

Contexte

La Tarentaise dispose d'un réseau dense d'équipements culturels :

- 62 salles polyvalentes (mais seulement 7 salles de spectacles spécialisées),
- 23 cinémas,
- 32 bibliothèques et relais lecture.

Mais on constate :

- Un éparpillement de petits équipements, d'où un manque d'équipements culturels de qualité et structurants à l'échelle de la Tarentaise et un manque de valorisation des équipements existants,
- Un manque d'équipements culturels en fond de vallée, à destination de la population locale. En effet, la majorité des lieux de diffusion de spectacles et des cinémas sont concentrés en stations et sous-utilisés, car fonctionnant quasi uniquement pendant les saisons touristiques.

Or, des équipements de qualité, mieux valorisés et mieux répartis, capables d'accueillir un large public et des spectacles et manifestations de qualité contribueraient au développement culturel de la vallée pour les habitants.

Objectifs à 10 ans

- Disposer d'équipements de qualité contribuant au développement culturel de la vallée pour les habitants.
 - Améliorer la qualité des équipements culturels,
 - Valoriser les équipements existants,
 - Mutualiser les équipements mobiles.
- Structurer la répartition des équipements et lieux culturels à l'échelle de la vallée
 - Favoriser une répartition équilibrée des équipements de qualité,
 - Favoriser le développement des équipements culturels structurants en fond de vallée,
 - Mailler le territoire d'équipements culturels complémentaires.

Actions possibles

- Mise en place d'un schéma directeur pour les équipements et lieux culturels,
- Aide aux petites communes pour mettre à niveau les salles polyvalentes en terme d'équipement minimum,
- Amélioration de l'existant ou création, afin de disposer d'une salle de qualité permettant l'accueil professionnel de spectacles vivants dans chaque canton,
- Acquisition et/ou mise en commun d'équipements mobiles (sonorisation, éclairage...),

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
	+	+++	++	++

Liaison avec d'autres thématiques

Offre culturelle
Transport
Tourisme
Aménagement

Axe 2 : Conforter la qualité de vie des habitants

Orientation 2-10 : Conforter la tradition sportive de la vallée

Contexte

La Tarentaise est incontestablement un grand territoire sportif. Ses grands champions, mais aussi l'accueil régulier de manifestations d'envergure internationale sur des équipements parfois uniques lui confèrent un caractère sportif très fort. Des menaces existent sur certains équipements à caractère national.

Les stations se positionnent sur le marché des stages de préparation et d'oxygénation, même parfois de manière concurrente.

Les clubs tournés majoritairement vers les sports « montagne, nature » sont essentiels dans la vie des villages, des stations et de la jeunesse.

Cependant, tous les habitants n'ont pas le même accès aux pratiques sportives, et notamment au ski.

Si le Conseil Général de la Savoie a lancé diverses démarches auprès des collégiens, nombre de jeunes (et moins jeunes) ne peuvent avoir une pratique régulière, alors qu'ils subissent certains inconvénients de l'économie touristique liée au ski : embouteillage, coûts de la vie et du foncier, saisonnalité, ...

Certains sports (football, natation, boule ...) sont parfois difficiles à pratiquer en raison du manque d'équipements et d'adaptation aux conditions locales (enneigement, distance importante, ...).

Objectifs à 10 ans

- Conférer à « Val 2009 » une dimension Tarentaise pour les habitants du territoire. Il s'agit de mobiliser autour de l'événement une participation et une certaine ferveur parmi la population locale,
- Maintenir et développer les grands équipements à caractère national présents sur le territoire,
- Favoriser l'accès au ski pour tous les jeunes de la vallée,
- Développer une gamme d'équipements sportifs de base en fond de vallée en recherchant l'adaptation au contexte climatique et la bonne complémentarité,
- Soutenir le développement des sections sport-étude adaptées aux particularismes du territoire.

Actions possibles

- Participation de la population à « Val 2009 » à travers l'organisation d'un large accès à la manifestation,
- Développement de la pratique du ski pour tous, notamment pour les jeunes,
- Maintien des équipements sportifs uniques au niveau national (tremplin, piste de bob,...).
- Réalisation d'équipements sportifs intercommunaux pour la population locale.

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
	+	+++	++	+

Liaison avec d'autres thématiques

Transport
Formation
Jeunesse
Qualité de vie
Tourisme
Aménagement

Axe 3 : Adapter l'activité économique

Orientation 3-1 : Soutenir l'industrie de la vallée

Contexte

La Tarentaise abrite depuis plus d'un siècle maintenant des industries lourdes qui ont fortement marqué son histoire et son développement. L'industrie subit actuellement de profondes mutations. Les difficultés liées au coût de la matière première, de l'énergie, d'une concurrence accrue,... nécessitent une extrême vigilance pour le maintien et le développement de ces activités et des emplois qu'elles génèrent.

La volonté des élus du territoire est de conforter au mieux cette activité, et de voir comment les collectivités, dans le rôle qui est le leur, peuvent concourir au maintien du tissu industriel local.

Par ailleurs, de nombreuses rencontres avec les chefs d'entreprises ont permis de voir que bon nombre de sous-traitants se sentent isolés, avec un sentiment prononcé de ne pas être soutenus.

A l'opposé, les gros donneurs d'ordres sont eux en attente d'un travail en commun avec des sous-traitants qui ne seraient alors plus de simples exécutants mais participeraient véritablement à l'élaboration de « process », et deviendraient des partenaires à part entière. La plupart des dirigeants de PME, bien que très volontaires pour travailler davantage en concertation avec les donneurs d'ordres, ne savent comment s'adapter à leurs demandes. Les craintes qu'ils nourrissent à leur égard, le manque d'organisation pour répondre à leurs attentes et la gestion des problèmes administratifs ne favorisent pas la mise en place de partenariats constructifs. Ces constats démontrent la nécessité d'accompagner et de soutenir prioritairement cette filière industrielle et les entreprises qui la composent. Il semble indispensable de favoriser les circuits économiques courts, ou plus simplement les relations et rapprochements entre acteurs et les synergies entre les grands groupes et leurs sous-traitants.

Il est sans doute opportun de travailler en cohérence avec les actions déjà initiées sur le bassin Albertville-Ugine.

Objectifs à 10 ans

- Conforter l'activité industrielle de la vallée et maintenir l'emploi
 - Etre en capacité d'accompagner les industries locales dans la mise en œuvre de réponses aux difficultés qu'elles rencontrent, notamment dans le domaine de l'énergie,
 - Permettre la mise en réseau des entreprises afin de traiter de manière commune certains problèmes, de réfléchir ensemble sur les synergies à développer, notamment entre les donneurs d'ordres et leurs sous-traitants (existants ou potentiels) et leur mise en application,
 - Améliorer la connaissance des technologies développées et des métiers proposés, auprès des publics jeunes ; promouvoir l'importance de l'industrie pour notre économie en améliorant son image auprès de la population locale et en valorisant les efforts de gestion des risques mis en œuvre dans la filière,
 - Favoriser les synergies entre les entreprises industrielles et les entreprises en lien avec l'économie de la montagne (sociétés de remontées mécaniques,...),
 - Accompagner les entreprises et les salariés de la filière, notamment face aux mutations conjoncturelles.
- Garantir un paysage industriel favorable au développement des entreprises et identifier les outils nécessaires à ce développement dans le respect de l'environnement
 - Sensibiliser les petites entreprises industrielles sur des actions d'intérêt environnemental et favoriser la généralisation de leur application.

Actions possibles

- Poursuite de l'accompagnement des entreprises industrielles du territoire,
- Permettre aux entreprises électro-intensives de bénéficier d'une énergie à un coût raisonnable et correspondant aux nouveaux critères environnementaux,
- Emergence d'un groupement d'entreprises sous-traitantes rassemblant des savoir-faire déjà développés par les industriels du territoire afin de répondre de manière coordonnée aux attentes des donneurs d'ordres,
- Recherche des synergies, axes de développement et circuits courts entre les acteurs de la filière,
- Actions innovantes pour favoriser le maintien et le développement d'activités favorisant la création d'emplois.

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
+	+++	++	++	++

Liaison avec d'autres thématiques

Animation économique

Foncier et immobilier pour les entreprises

Emploi et qualification

Soutien au commerce et à l'artisanat

Axe 3 : Adapter l'activité économique

Orientation 3-2 : Conforter l'activité agricole

Afin de bien mesurer les liens entre l'agriculture et le fonctionnement du territoire, de connaître les menaces qui pèsent sur l'activité agricole, les élus de Tarentaise ont lancé une démarche PSADER (Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural). A l'issue d'un diagnostic partagé, les discussions permettront de fixer les orientations souhaitables pour le territoire, puis le programme d'actions. Cependant, les discussions préalables ont fait apparaître quelques éléments.

Contexte

Depuis les années 70-80, l'agriculture a fortement évolué : diminution importante du nombre d'exploitations (- 70 % entre 1979 et 2000), augmentation de la taille des troupeaux, professionnalisation des exploitants, mécanisation... L'agriculture locale repose en grande partie sur la production du Beaufort, un fromage AOC à haute valeur ajoutée. Le lait, bien valorisé, permet de compenser en partie les surcoûts liés à la montagne. Le principal problème rencontré par la profession concerne le foncier : concurrence très forte liée à l'urbanisation, notamment en fond de vallée et jusqu'à mi-versant, prix des terres et du bâti, morcellement parcellaire, absence de baux... Les agriculteurs n'ont que très peu de maîtrise du foncier qui pourtant constitue leur outil de travail. D'autres problèmes se posent : transmission/reprise des exploitations (en lien notamment avec le problème du foncier), filière Beaufort fortement dépendante des grossistes, charge de travail très importante, manque de main d'œuvre, partage des droits à produire ... Bien que l'agriculture représente un secteur économique relativement faible par rapport à la puissance de l'économie touristique, elle n'en demeure pas moins importante pour la vallée en terme de diversification économique, de paysage, de vie locale, d'identité, mais aussi d'image touristique.

Objectifs à 10 ans

Il apparaît prématuré à cette étape de la démarche PSADER de fixer les grandes orientations souhaitables pour l'activité agricole.

Bien évidemment, des pistes apparaissent mais doivent être confirmées par le Comité PSADER qui associe des agriculteurs, mais aussi d'autres acteurs locaux ; élus, socioprofessionnels du tourisme, associations, institutionnels,

Quelques pistes de réflexions à travailler et compléter (non exhaustif et à valider) :

- Confirmation du rôle de l'agriculture comme composante à part entière de l'équilibre de la Tarentaise Dans le contexte géographique (entretien des paysages et de la montagne) et économique (image touristique, produits locaux), il s'agit de renforcer les discussions, liens et partenariats entre les agriculteurs et les différents acteurs du territoire (collectivités, habitants, acteurs touristiques...).
- Soutien au développement économique : commercialisation des produits, diversification, ...
- Préservation du foncier agricole et optimisation Il s'agit de garantir sur le long terme des surfaces mécanisables suffisantes pour pérenniser les exploitations, tout en favorisant une utilisation et gestion optimale à travers des démarches foncières (ZAP, AFP, échanges parcellaires, baux...) ou travaux (desserte, épierrage...).
- Transmission des exploitations et main d'œuvre
- Soutien au pastoralisme. Élément majeur de la vie agricole locale, le pastoralisme doit être facilité afin de conforter l'activité agricole, mais aussi la caractère identitaire de l'alpage

Actions possibles

A définir

Lecture selon le développement durable : à compléter

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global

Liaison avec d'autres thématiques

Tourisme

Aménagement, gestion de l'espace et foncier

Vie locale et unité du pays

Paysage

Axe 3 : Adapter l'activité économique

Orientation 3-3 : Développer l'activité thermale

Contexte

Dépendant de l'Assurance Maladie et des politiques qui lui sont associées, le thermalisme médical évolue dans un cadre réglementé et de plus en plus incertain. La fréquentation diminue, les curistes vieillissent et se renouvellent difficilement, l'image des stations thermales s'en trouve dégradée.

La Tarentaise compte deux stations thermales :

- Brides-les-Bains (associée à Salins-les-Thermes) traite les problèmes de surpoids, de rhumatismes et d'arthrose,
- La Léchère est spécialisée dans les troubles veineux et les rhumatismes.

Ces deux stations thermales occupent une place importante dans l'économie locale en terme d'emplois directs mais aussi indirects, souvent complémentaires de la forte activité hivernale de la vallée.

Pour compenser la baisse de fréquentation et développer l'activité, il est nécessaire de faire évoluer l'offre de soins. Brides-les-Bains s'est déjà lancé dans la diversification avec un positionnement « remise en forme » accompagné de l'ouverture d'un spa, courant 2005.

Pour augmenter le nombre de curistes libres et rajeunir la clientèle, les stations thermales doivent poursuivre leurs efforts en faveur de la diversification.

Sans transformer le thermalisme médical en thermalisme ludique, il est possible de compléter l'offre de soins traditionnelle par des produits nouveaux (bien-être, découverte, ...).

Par ailleurs, les stations thermales peuvent servir de base d'hébergement en fond de vallée pour attirer une nouvelle clientèle (produit ski/remise en forme...).

Objectifs à 10 ans

- Diversifier l'offre de soins des stations thermales,
- Faire évoluer l'image et le produit que proposent les stations thermales en vue de rajeunir la clientèle.

Actions possibles

- Adaptation des infrastructures à la remise en forme : mise en place de nouvelles installations, embellissement des locaux,...
- Diversification des produits autour du thermalisme, de la remise en forme mais aussi du ski, de la découverte.

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
	+++	++	+	++

Liaison avec d'autres thématiques

Emplois et pluriactivité

Tourisme

Commerce

Axe 3 : Adapter l'activité économique

Orientation 3-4 : Soutenir le commerce et l'artisanat

Contexte

Les problématiques du commerce sont très différentes selon les secteurs : bourgs centres, stations ou communes rurales.

Des actions collectives pour le commerce sont en cours (Opération Urbaine Collective de Moûtiers) ou en projet (Opération Rurale Collective du Canton d'Aime) et ce, afin de conforter le commerce dans ces différents secteurs et de limiter l'évasion commerciale hors territoire. Il est nécessaire de soutenir ces dispositifs d'animation du tissu commercial et artisanal, ainsi que d'imaginer les futurs outils de dynamisation du commerce local.

Il apparaît important de veiller à un certain équilibre entre les différents pôles commerciaux de la vallée.

Il est important de signaler la dégradation de certaines galeries commerciales en station, qui ne sont pas au niveau de la qualité globale du produit touristique vendu.

Par ailleurs, de nombreux commerçants mais aussi artisans sont déjà âgés et ces secteurs économiques vont être impactés par les départs en retraite. Il est nécessaire de préparer et d'accompagner ces reprises d'entreprises.

Objectifs à 10 ans

- Rechercher la complémentarité des appareils commerciaux sur l'ensemble du territoire en considérant les différents niveaux : villages, stations, bourgs centres,
- Favoriser les transmissions d'entreprises commerciales et artisanales, notamment à travers la plateforme d'initiative locale,
- Assurer la pérennité, le développement et l'animation de toutes actions collectives visant à garantir maintien et qualité de l'offre commerciale et artisanale (OUC, ORC et autres actions associatives ou communales),
- Permettre l'implantation de commerces de proximité polyvalents au sein des villages et offrir ainsi une qualité de vie aux habitants.

Actions possibles

- Mise en œuvre ou renforcement des opérations de type ORC, OUC tant dans leur fonctionnement que dans les actions en faveur du commerce et de l'artisanat,
- Mise en place des aides à l'investissement pour des commerces de proximité en milieu rural,
- Rénovation des galeries commerciales en stations afin d'améliorer la qualité du produit touristique,
- Mise en place d'un schéma de développement commercial,
- Renforcement de la capacité d'intervention de la Plateforme d'Initiative locale,
- Aide à la structuration des unions commerciales.

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
+	+++	++	+	++

Liaison avec d'autres thématiques

Animation économique

Qualité de vie et service à la population

Qualité touristique du territoire.

Tourisme

Aménagement et foncier

Axe 3 : Adapter l'activité économique

Orientation 3-5 : Améliorer l'offre touristique et l'accueil de la clientèle

Contexte

En pointe depuis les années 80-90, le territoire a réussi à se positionner comme leader sur le marché mondial des sports d'hiver. Les atouts des grandes stations reposent sur l'étendue des domaines skiables : Les Trois Vallées, l'Espace Killy, Paradiski... et la qualité globale du produit.

Alors que l'hiver est consacré à la neige et au ski, l'été est synonyme de découverte et de diversité : sports, loisirs, détente, culture, patrimoine...

La saison estivale n'est pas à la hauteur des espérances. Les nuitées représentent à peine 25 % des nuitées annuelles. Face à une clientèle d'été de plus en plus mobile et exigeante, il est indispensable de travailler en réseau et de renforcer les liens entre les territoires et les acteurs qui les composent. La clé de la réussite repose sur la qualité de l'accueil et de l'offre touristique.

Dans un marché touristique mature et concurrentiel, les efforts doivent désormais se concentrer sur l'amélioration de l'offre et de l'accueil, pas simplement de l'offre liée au ski mais de l'ensemble de l'offre touristique été et hiver ; station et vallée, mais aussi hébergement, accueil, activité, animation...

Objectifs à 10 ans

- Renforcer les liens entre les stations, villages et fonds de vallée, mais aussi entre les acteurs,
- Rendre lisible et visible l'ensemble de l'offre touristique de la vallée,
- Améliorer la qualité de l'accueil
 - Soutenir les initiatives en faveur de l'amélioration de l'accueil de la clientèle,
 - Soutenir l'adaptation des acteurs aux évolutions des marchés,
 - Renforcer la sécurité des vacanciers dans leurs pratiques sportives en milieu de montagne.
- Adapter l'offre aux attentes de la clientèle
 - Diversifier et renforcer l'offre pour s'adapter à l'évolution de la clientèle : tourisme doux, hors ski, offre marchande et non marchande,...
 - Rechercher la complémentarité et la qualité sur toutes les composantes de l'offre.

Actions possibles

- Renforcement de la politique d'accueil : documents d'accueil touristiques, site internet,...
- Déploiement du Système d'Information Touristique Rhône-Alpes dans les offices de tourisme,
- Mise en place d'une politique globale de « randonnée » à l'échelle de la vallée : Tour de Tarentaise, itinéraire (travaux, signalétique...), refuge, communication, commercialisation,
- Formation des opérateurs touristiques (langues étrangères, connaissance du territoire...),
- Soutien aux associations et aux opérateurs touristiques porteurs de projets à l'échelle de la vallée,
- Démarche pour la qualité globale touristique des stations et de la vallée,
- Aménagements d'infrastructures ou d'équipements : piste cyclable, plans d'eau pour la baignade,...
- Développement du tourisme doux, notamment dans le massif de la Lauzière,
- Renforcement du dispositif de secours en montagne et de prévention,
- Renforcement des prévisions météorologiques,
- Coordination des animations à l'échelle de la vallée (Tour de France, ...),
- Développement d'un forfait ski Tarentaise,
- Porte d'entrée et signalétique Tarentaise.

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
++	+++	+	+++	++

Liaison avec d'autres thématiques

Saisonniers du tourisme : formation, fidélisation

Valorisation touristique du patrimoine

Immobilier de loisirs

Transport

Qualité des paysages

Mise en valeur et gestion des espaces naturels

Axe 3 : Adapter l'activité économique

Orientation 3-6 : Conforter la valorisation touristique du patrimoine

A partir de la fiche 3-5, un zoom particulier a été apporté à la valorisation touristique du patrimoine en Tarentaise. Cette fiche d'orientation décline plus précisément la fiche précédente dans le domaine du patrimoine.

Contexte

La Tarentaise bénéficie d'une offre patrimoniale importante et diversifiée :

- Plus d'une trentaine d'églises baroques, mais dont l'ouverture reste limitée du fait des problèmes de gardiennage et de vols,
- Une quarantaine de sites patrimoniaux et lieux de visite valorisant l'ensemble du patrimoine local (archéologique, religieux, vernaculaire, industriel, architectural, naturel, immatériel...) regroupés au sein de l'association « Visites en Tarentaise Vanoise ».

L'offre patrimoniale de Tarentaise bénéficie d'un potentiel de public et de possibilités de valorisation économique grâce à la forte présence du tourisme.

Toutefois :

- L'attractivité touristique de ces sites est limitée (près des ¾ accueillent moins de 5 000 visiteurs par an),
- Les sites sont peu générateurs d'emplois et peu professionnalisés,
- La valorisation du patrimoine est souvent oubliée face au tourisme sportif et hivernal,
- L'offre patrimoniale manque de coordination et de cohérence à l'échelle de la Tarentaise.

Objectifs à 10 ans

- Valoriser de manière cohérente le patrimoine local dans son ensemble (patrimoine naturel, bâti, immatériel...),
- Améliorer l'attractivité du patrimoine de Tarentaise
 - Renforcer l'image patrimoniale de la Tarentaise,
 - Améliorer la qualité de l'offre existante,
 - Favoriser la formation du personnel et la professionnalisation des sites,
 - Renforcer les spécificités thématiques des sites,
 - Développer l'animation diversifiée et régulière des sites.
- Rendre lisible et cohérente l'offre patrimoniale à l'échelle de la Tarentaise
 - Poursuivre la promotion touristique en commun,
 - Impliquer davantage les opérateurs touristiques dans la promotion du patrimoine,
 - Eviter les redondances entre les sites.

Actions possibles

- Etablissement d'un Schéma directeur du patrimoine (politique de soutien pour des valorisations autour de thèmes identitaires et lieux emblématiques),
- Soutien aux projets de valorisation, reflétant l'identité tarine et cohérents avec le schéma directeur du patrimoine,
- Accompagnement des sites patrimoniaux pour améliorer la qualité de l'offre (ingénierie technique, muséographique et/ou touristique, formation...),
- Mise en place de la nouvelle convention et développement du label "Pays d'Art et d'Histoire",
- Promotion commune et sensibilisation aux patrimoines (soutien à l'association « Visites en Tarentaise Vanoise », ...),
- Eductours et actions de sensibilisation des acteurs locaux à l'importance du patrimoine.

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
+	+++	++	++	++

Liaison avec d'autres thématiques

Offre touristique de qualité
Patrimoine et identité locale

Unité du Pays Tarentaise-Vanoise

Axe 3 : Adapter l'activité économique

Orientation 3-7 : Positionner la Tarentaise face à la concurrence

Contexte

Le tourisme hivernal repose sur des marques touristiques très puissantes, alors que la Tarentaise n'a pas de notoriété et d'image. En été, la situation est bien différente. La clientèle vient « à la montagne », « en Savoie » ; la marque « station » reste plus secondaire.

Dans le contexte défavorable de la montagne en été, la vallée n'a pas une offre qui la distingue nettement d'autres régions. Historiquement, le tourisme estival n'a jamais été très développé en Tarentaise.

La baisse, amorcée depuis quelques années, se confirme : la fréquentation diminue, la saison d'été se raccourcit. Entre 2003 et 2005, la Tarentaise a perdu 600 000 nuitées estivales, soit une baisse de 12,5 %.

Même si la saison d'été ne représente qu'un pourcentage modeste dans le chiffre d'affaires annuel des établissements, elle n'en demeure pas moins indispensable pour le maintien des emplois à l'année et l'équilibre de nombreux établissements.

Comment positionner la Tarentaise estivale par rapport à la concurrence et à la demande ? C'est la question que se posent les professionnels du tourisme de la vallée. Quelles nouvelles clientèles attirer ? Quelles stratégies pour les années à venir ? Quelle organisation mettre en place ?

Les questions concernant l'été peuvent se poser pour l'hiver, mais selon des logiques et donc des réponses très différentes. Alors que le marché d'hiver est mature (baisse du taux de départ des français à la neige de 10 % en 1982 à 7,7 % en 2004) et que le nombre total de nuitées stagne depuis 10 ans, il devient nécessaire de renouveler la clientèle vieillissante.

Objectifs

- Suivre l'évolution de la clientèle et de la concurrence
 - Améliorer la connaissance de la clientèle : profils, comportements, attentes,
 - Suivre l'évolution des marchés et de la concurrence.
- Renouveler la clientèle
 - Promouvoir la destination « Tarentaise été » selon des objectifs partagés,
 - Développer les produits adaptés à la demande (court séjour, famille, ...),
 - Renouveler la clientèle vieillissante des sports d'hiver.
- Fédérer et structurer les acteurs du territoire afin de définir, mettre en œuvre et suivre une politique touristique Tarentaise en lien avec les institutionnels du tourisme (Département, Région, Ski France, ...),
- Positionner la Tarentaise sur le marché touristique de la randonnée et de la promenade à travers une politique globale,
- Faciliter l'élaboration de produits et une commercialisation efficace (Internet...).

Actions possibles

- Etude et démarche marketing en vue d'un positionnement estival,
- Mise en place et fonctionnement d'un comité de stations,
- Actions promotionnelles de la Tarentaise estivale,
- Développement d'un positionnement fort autour de la randonnée à travers le développement d'itinéraires : Tour de Tarentaise, promenade, refuge, communication, produits,...
- Communication et commercialisation de produits notamment autour de la randonnée,
- Démarche en faveur des jeunes et des familles du département, mais aussi des classes de neige,
- Mise en place d'un forfait de ski Tarentaise,
- Echanges avec d'autres territoires alpins (Dolomites, Val d'Aoste...) : voyages d'études, conférences, tables rondes,...
- Mise en place d'un observatoire local du tourisme.

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
+	+++	+	+++	++

Liaison avec d'autres thématiques

Offre touristique et accueil
.Patrimoine et culture

Gouvernance des station

Axe 3 : Adapter l'activité économique

Orientation 3-8 : Agir pour le développement économique durable de la vallée

Contexte

L'activité touristique conditionne une grande partie de la vie économique et sociale du territoire.

Avec ses 350 000 lits, la Tarentaise est la plus grande vallée touristique au monde. Les stations ont été construites sur le modèle du développement immobilier ; elles fonctionnent encore sur ce modèle.

La valorisation immobilière de ces dernières années a entraîné des confusions entre gains financiers (plus-value liée à la spéculation immobilière) et gains économiques (retombées pour l'économie touristique locale). Elle est la cause première de la perte des lits marchands.

La nécessité de maintenir un volume suffisant de lits marchands a entraîné une urbanisation continue en station.

Le problème de la vallée est d'avoir laissé une trop grande place aux résidences secondaires, peu génératrices d'emplois.

Le plafonnement des nuitées touristiques, la limite de la ressource en eau, la saturation du réseau routier et ferroviaire, etc. sont autant d'indicateurs qui poussent à réfléchir sur l'avenir des stations.

Quel(s) nouveau(x) modèle(s) de développement faut-il désormais proposer ? Quel(s) système(s) de gouvernance mettre en œuvre ?

La maîtrise de l'urbanisation et du développement touristique devient une nécessité, pour préserver l'image des stations et la qualité du produit-ski.

Une économie qui repose à plus de 90 % sur l'activité touristique n'est pas totalement satisfaisante. Le territoire doit rechercher une diversification afin d'asseoir son économie sur une base plus sûre et plus stable.

Objectifs à 10 ans

- Rechercher une diversification économique hors neige et montagne, s'appuyant sur des compétences locales spécifiques et/ou l'attractivité du territoire,
- Optimiser les lits touristiques par une meilleure banalisation,
- Rechercher de nouveaux modes de développement des stations hors du modèle de développement actuel,
- Favoriser une gouvernance locale des stations.

Actions possibles

- Réflexion sur la diversification économique possible,
- Rénovation de l'immobilier de loisirs : requalification architecturale, amélioration du confort, restructuration, espaces publics,...
- Analyse des capacités d'accueil : évolution, fréquentation, pointe,...

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
+++	+++	++	+++	+++

Liaison avec d'autres thématiques

Aménagement, foncier, gestion de l'espace

Pôle montagne

Accueil et produits touristiques

Gouvernance

Environnement

Transport

Professionnalisation

Formation

Tourisme

Axe 3 : Adapter l'activité économique

Orientation 3-9 : Soutenir l'animation économique du territoire

Contexte

La création d'entreprises, l'accompagnement des entreprises porteuses de projets mais également la nécessité de renforcer la veille économique au moment où le territoire connaît d'importantes mutations, exigent la présence d'une animation économique efficace à l'échelle du territoire, voire au-delà.

Albertville Tarentaise Expansion, agence de développement économique local de l'arrondissement d'Albertville, remplit cette mission indispensable et permet un lien étroit entre les entreprises, les collectivités, les partenaires et plus généralement avec leur territoire d'implantation.

Compte tenu de l'augmentation des problématiques territoriales et afin de suivre efficacement l'ensemble des porteurs de projets à l'échelle du territoire de Tarentaise / Vanoise, il paraît important de renforcer notre soutien à cette mission d'animation économique.

Objectifs à 10 ans

- Assurer une animation économique de qualité
 - Pérenniser l'animation et la gestion de la plate forme d'initiative locale et du guichet unique en faveur de la création et de la reprise d'entreprises (accueil et accompagnement des créateurs/repreneurs d'entreprises dans le montage de leurs projets, gestion du comité de la Plate Forme d'Initiative Locale, suivi post création, mise en place de parrainages, action de sensibilisation...),
 - Renforcer le travail d'animation et de veille économique sur le territoire afin de mieux connaître les attentes des entreprises, d'anticiper les mutations de l'économie locale tout en renforçant l'existant,
 - Etre véritablement interlocuteur et facilitateur de projet pour les entreprises de Tarentaise/Vanoise afin de concourir au développement du territoire et de son activité économique (montage des dossiers d'aides aux entreprises, offre de solutions aux entreprises en recherche de nouvelle implantation, soutien aux filières économiques locales, etc.),
 - Accompagner les collectivités dans la mise en place des politiques définies en terme de développement économique (aménagement des zones d'activités, accompagnement des entreprises dans leur projet de développement, aide au montage de dossiers...),
 - Améliorer la connaissance du tissu économique local en communiquant davantage sur les atouts et compétences développées par nos entreprises, et les actions réalisées sur notre territoire.
- Soutenir l'industrie de Tarentaise
 - Accompagner les entreprises industrielles du territoire afin de leur offrir un environnement optimum pour leur permettre d'anticiper les mutations qu'elles vont connaître.

Actions possibles

- Soutien à l'agence de développement économique local de l'arrondissement d'Albertville,
- Informations et communications sur l'économie de la Tarentaise,
- Animation et gestion de la plate forme d'initiative locale (création d'entreprises),
- Développement des actions en faveur de l'industrie (diagnostic approfondi de la situation des entreprises industrielles, renforcement des fonds de prêt existants pour les entreprises en développement, etc.).

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
+	+++	++	++	++

Liaison avec d'autres thématiques

Pôle montagne

Foncier et immobilier pour les entreprises

Plateforme d'initiative locale

Gouvernance

Commerce et artisanat

Compétences locales

Industrie

Axe 3 : Adapter l'activité économique

Orientation 3-10 : Développer les compétences adaptées au territoire

Contexte

Dynamique au plan économique, la Tarentaise crée des emplois à un rythme soutenu et régulier (+ 40 % du nombre de salariés en 10 ans), principalement dans le secteur touristique, mais aussi du bâtiment. Si une part importante des emplois proposés a un caractère saisonnier, le taux de chômage, même en intersaison, reste relativement faible.

Parallèlement, les difficultés des entreprises à recruter sont réelles, elles sont à nuancer en fonction des secteurs d'activités : les principales "pénuries" affectent des métiers qualifiés (cuisinier par exemple).

Quantitativement, les emplois saisonniers sont cependant majoritairement encore peu qualifiés.

La qualité de l'accueil et des services proposés, donc des produits touristiques, dépendent aujourd'hui largement de la capacité du territoire (entreprises et système de formation), à répondre aux nouvelles compétences requises.

Cet enjeu est à la fois économique (la qualité du produit touristique en dépend) et social (former les jeunes pour leur permettre de trouver un travail localement).

Face à cette situation, le territoire doit agir à la fois en direction de la population locale et en direction des saisonniers extérieurs, en recherchant une élévation du niveau de qualification (adaptée aux besoins) et une fidélisation des salariés, dans le cadre de la pluriactivité et/ou d'une mobilité professionnelle choisie plus que subie.

L'appareil local de formation s'est renforcé (création d'un second lycée à Bourg-St-Maurice ; développement des formations bivalentes et adaptées à la montagne du lycée de Moûtiers ; offre de formation continue assez présente notamment en matière de langues). Il s'avère cependant nécessaire de poursuivre l'adaptation des formations existantes et, dans certains cas, d'envisager la création de nouvelles formations.

Le Contrat territorial emploi formation (CTEF) mis en place début 2006 (à l'échelle de l'arrondissement d'Albertville), va permettre de répondre à une partie des besoins, mais aussi de coordonner les actions en matière de formation, à travers un diagnostic partagé des besoins et un plan tri-annuel co-piloté par les entreprises et les partenaires publics de l'emploi. De plus, le déploiement des services de proximité ouverts aux salariés comme aux employeurs s'est accentué depuis quelques années (ouverture ou renforcement de sept Espaces saisonniers dans les principales stations ; ouverture d'un Point relais permanent de l'ANPE à Bourg-Saint-Maurice). Une Maison de l'emploi, à l'étude, pourrait renforcer la présence et l'efficacité des services et des formations proposées en Tarentaise.

Objectifs à 10 ans

- Former et fidéliser les saisonniers,
- Développer l'alternance et l'apprentissage,
- Faire mieux connaître les métiers et les emplois locaux (existants ou à venir),
- Encourager les actions collectives des entreprises en matière de gestion des ressources humaines.

Actions possibles

- Formations des salariés saisonniers, en inter-saison, en recherchant l'implication des entreprises, en s'appuyant sur le réseau des Espaces saisonniers et les partenaires de l'emploi (formations aux métiers de l'hôtellerie et du commerce, formations aux langues et à l'accueil...),
- Actions collectives innovantes des entreprises (mutualisation de moyens de formation, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences...),
- Appui au rôle pilote du lycée de Moûtiers en matière de formations et de bivalentes tournées vers les métiers de la montagne,
- Connaissance des métiers et valorisation des emplois existants (en développant les manifestations type forums emploi, Carrefour des métiers, visites d'entreprises... ; en rapprochant l'information du public),
- Emergence d'une structure pilote en matière d'emploi et de formation (Maison de l'emploi et de la formation) visant proximité et lisibilité des services (pour les publics et les entreprises) et mobilisation des moyens publics et privés de la formation (support du CTEF).

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
	+++	+++	++	++

Liaison avec d'autres thématiques

Economie

Saisonniers et vie saisonnière

Savoir-faire traditionnels

Services à la population (logement, gardes d'enfant...)

CTEF (plan tri-annuel) - Maison de l'emploi

Pôle Montagne

Axe 3 : Adapter l'activité économique

Orientation 3-11 : Développer un pôle montagne avec Arlysère

Contexte

La Savoie est l'un des premiers départements touristiques de France : 55 % du PIB savoyard est généré par le tourisme. La Tarentaise, avec ses stations qui comptent parmi les plus grandes et les plus prestigieuses du monde, contribue largement à ce résultat.

Cette activité permet au territoire d'accueillir de nombreuses entreprises qui ont développé une véritable industrie et savoir-faire de la neige et de la montagne : les exploitants de remontées mécaniques, les entreprises de montage et de maintenance, de travaux en hauteur, d'équipements de pistes de ski... mais aussi un peu plus bas dans la vallée, d'engins de damage, d'équipements pour remontées mécaniques, de signalétiques spécialisées, voire même de cosmétiques, ...

A l'heure d'une intense concurrence internationale, les entreprises de la vallée ont besoin d'un environnement territorial et d'un réseau industriel qui favorisent leur développement.

La création d'un pôle montagne à l'échelle des bassins Arlysère et Tarentaise autour des activités touristiques et industrielles liées à la montagne doit permettre :

- de pérenniser et développer de manière durable les emplois déjà existants dans les activités « montagne » en les faisant évoluer progressivement vers une élévation des compétences,
- d'assurer un positionnement de leader du territoire dans son activité de base qu'est le tourisme mais également sur les activités industrielles connexes au marché du tourisme,
- de favoriser le rayonnement du territoire pour développer les entreprises existantes et attirer de nouvelles entreprises,
- de favoriser la prise en compte de problématiques générales comme l'environnement dans une optique de développement durable.

Objectifs à 10 ans

- Accompagner l'évolution de l'économie des stations notamment en favorisant les synergies entre tous les acteurs économiques et ce dans le but d'améliorer les qualités des prestations délivrées,
- Favoriser le développement des entreprises liées à l'activité montagne, conforter ce pôle de compétences déjà très important et permettre à ces entreprises d'accéder à de nouveaux marchés,
- Améliorer la connaissance de l'activité économique des stations, des entreprises qu'elles hébergent, mais aussi des métiers qu'elles offrent afin de favoriser les recrutements,
- Développer et diffuser la prospective économique sur les activités « montagne » neige et hors neige.

Actions possibles

- Organisation d'un pôle de compétences « montagne » fonctionnant en réseau et permettant à chacun des acteurs de pouvoir apporter et valoriser ses compétences dans le but de mutualiser les savoir-faire,
- Actions collectives visant à améliorer la qualité des services délivrés en stations. Exemple : élaboration d'un guide méthodologique dans le but d'aider des structures de stations (domaine skiable, remontées mécaniques, piste, commune,...) à mettre en place une démarche complète ISO 14001 objectif de certification,
- Communication autour des métiers de la montagne,
- Renforcement des filières de formation aux métiers locaux : tourisme, maintenance industrielle,...
- Animation, organisation de rencontres entre les acteurs de la montagne (organisation d'un Forum de la montagne, clubs d'industriels, tables rondes...),
- Amélioration de la connaissance du tissu économique d'une station, tant auprès des salariés des entreprises de la station, qu'auprès de la population de l'ensemble du territoire.

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
++	+++	++	+++	++

Liaison avec d'autres thématiques

Tourisme

Animation économique

Diversification économique

Foncier et Immobilier pour les entreprises

Emploi Formation

Axe 4 : Renforcer l'unité du Pays

Orientation 4-1 : Affirmer le caractère unitaire et identitaire du patrimoine

Contexte

Au-delà de la valorisation touristique du patrimoine local, la sauvegarde et la transmission des éléments patrimoniaux identitaires de la Tarentaise est une préoccupation importante dans la vallée. En témoignent les nombreuses démarches locales en terme de restauration, animation, transmission, recherche historique..., à l'initiative des associations et acteurs locaux du patrimoine.

En effet, plus d'une trentaine d'associations (associations communales de sauvegarde, sociétés d'histoire, groupes folkloriques et patoisants, associations valorisant un savoir-faire...), sans compter les acteurs individuels (historiens locaux, guides, passionnés...), ont été recensées en Tarentaise.

Malgré cela, il est actuellement difficile de mettre en évidence une identité patrimoniale "Tarentaise", dans la mesure où :

- les acteurs du patrimoine sont isolés, se connaissent peu et leurs démarches restent souvent limités territorialement,
- la valorisation touristique du patrimoine tend à une certaine dérive vers la "folklorisation".
- Ainsi, la population locale a du mal à s'approprier ses patrimoines et à se rassembler autour d'une identité commune à l'ensemble de la vallée.

Objectifs à 10 ans

- Garantir une unité à la valorisation du patrimoine en Tarentaise
 - Fédérer les acteurs locaux du patrimoine,
 - Améliorer la cohérence des démarches de valorisation du patrimoine.
- Faire émerger l'identité "Tarentaise"
 - Susciter et accompagner les démarches de sauvegarde et de transmission des éléments identitaires (matériels et immatériels),
 - Permettre l'appropriation des patrimoines par la population locale,
 - Limiter les dérives vers une certaine "folklorisation".

Actions possibles

- Mise en réseau des acteurs du patrimoine (rencontre, répertoire des acteurs du patrimoine, bulletin de liaison, mise en réseau internet, échanges d'expériences, site internet ...),
- Etablissement d'un Schéma directeur : définition de la politique de soutien aux projets de valorisation autour des thèmes identitaires et lieux emblématiques de la Tarentaise,
- Renouvellement de la convention "Pays d'Art et d'Histoire des Hautes Vallées de Savoie »,
- Aide et accompagnement des projets de valorisation, reflétant l'identité tarine et cohérent avec le schéma directeur du patrimoine,
- Actions de sauvegarde et de transmission des savoir-faire traditionnels,
- Sensibilisation et appropriation du patrimoine par la population locale (conférences, communication...).

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
+	++	+++	+++	++

Liaison avec d'autres thématiques

Valorisation touristique du patrimoine
Sauvegarde et transmission des savoir-faire locaux
Culture

Qualité de vie
Liens intergénérationnels

Axe 4 : Renforcer l'unité du Pays

Orientation 4-2 : Sauvegarder et transmettre les savoir-faire locaux

Contexte

La Tarentaise est riche en savoir-faire traditionnels (construction, artisanat, agriculture, métiers anciens, danse et musique, gastronomie, etc.), mais ils tendent à disparaître faute de transmission ou de connaissance.

Des démarches existent afin de conserver ces savoir-faire, à l'initiative d'associations (exemples : « Académie du Goût et des Traditions Culinaires », « Dentellières de Haute-Tarentaise »...), de groupes folkloriques, d'artisans individuels ou de collectivités.

Le CGD Tarentaise-Vanoise a notamment mis en place des actions de sensibilisation aux techniques traditionnelles de construction. Un intérêt croissant s'est manifesté autour de ces techniques anciennes, de la part des élus, comme des maîtres d'œuvre et des artisans. Mais la pénurie de main d'œuvre locale qualifiée dans ce domaine reste un obstacle majeur. D'autres actions telle que la connaissance de la cuisine savoyarde ou la restauration des vergers ont connu un véritable succès auprès de la population ou des professionnels.

Cependant, les initiatives autour de la valorisation d'autres savoir-faire restent isolées et les démarches de transmission peu développées.

Objectifs à 10 ans

- Sauvegarder et transmettre les techniques traditionnelles de construction
 - Poursuivre la sensibilisation des élus et des professionnels locaux (artisans, architectes, services techniques municipaux...) aux techniques traditionnelles de restauration du bâti ancien,
 - Sensibiliser les propriétaires pour pallier l'uniformisation des constructions et rénovations, et éviter la disparition du patrimoine architectural local,
 - Favoriser l'émergence de professionnels locaux qualifiés dans la restauration du patrimoine bâti (sensibilisation et formation des jeunes).
- Valoriser l'artisanat d'art et de tradition
 - Fédérer les artistes et artisans d'art et de tradition,
 - Favoriser la transmission des savoir-faire artisanal et assurer le renouvellement local des artistes et artisans d'art.
- Sauvegarder et transmettre les autres savoir-faire
 - Favoriser la mise en place d'actions de sauvegarde et de transmission de savoir et savoir-faire spécifiques, auprès de la population locale, de professionnels, d'associations,...

Actions possibles

- Actions de sensibilisation aux techniques de savoir-faire traditionnels : démonstrations, stages, guides pratiques, à destination des élus, professionnels locaux, population locale,
- Politique de formation sur les techniques de restauration du bâti (par exemple : « Tour de Tarentaise », sur le modèle des Compagnons du Tour de France),
- Fédération et valorisation des artistes et artisans d'art et de tradition,
- Développement de la formation au sein de lieux dédiés à l'artisanat (étude et réalisation),
- Soutien aux associations pour valoriser un savoir-faire et le transmettre,
- Communication autour des savoir-faire.

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
++	+++	++	+++	++

Liaison avec d'autres thématiques

Valorisation touristique du patrimoine
Caractère identitaire et unitaire du patrimoine
Paysages
Liens intergénérationnels

Economie et commerce
Formation et compétences
Aménagement des villages

Axe 4 : Renforcer l'unité du Pays

Orientation 4-3 : Favoriser le dialogue social pour améliorer l'emploi

Contexte

Parfois nommé "quatrième dimension" du dialogue social (*), le dialogue social territorial met en œuvre, à l'échelle d'un espace géographique pertinent, les relations entre les partenaires sociaux (organisations représentatives patronales et salariés), avec un objectif centré sur l'emploi.

Les contours de ce nouvel espace de dialogue (éventuellement de négociation) sont confirmés dans la loi de 2004 sur le dialogue social. Cette dimension intègre un dialogue ouvert à la fois vers les élus et les collectivités, mais aussi vers la société dite civile (sachant que l'Etat est déjà réglementairement associé au dialogue social).

Ainsi, concernant la Tarentaise, dans un contexte de forte évolution du cadre institutionnel (décentralisation, intercommunalité...), d'émergence de projets territoriaux qui nécessitent la participation voire l'adhésion du plus grand nombre, de tensions sur le marché du travail, de flux importants de population active saisonnière, les partenaires sociaux ont plus que jamais besoin de se situer à l'échelle territoriale et de trouver les lieux adaptés au dialogue et à l'action.

Le développement du dialogue social territorial au sein de un ou plusieurs lieux permanents, pour être efficace, devra être connecté au Comité syndical de l'APTV et au Conseil local de développement.

() le dialogue social s'exerce traditionnellement dans trois espaces délimités : l'entreprise, la branche, le cadre national.*

Objectifs à 10 ans

- Répondre à l'échelle territoriale aux enjeux principaux touchant l'emploi : l'avenir de l'industrie locale, la place de l'agriculture dans l'économie et dans le paysage, la gestion à long terme de l'économie touristique,...
- Stabiliser dans le temps des lieux de dialogue social à l'échelle du territoire (éventuellement, à l'échelle du bassin d'emploi) : Commissions emploi et formation, industrie, services, emploi saisonnier,...
- Conduire des expérimentations de médiation sociale du travail, en s'appuyant notamment sur les Espaces saisonniers.

Actions possibles

- Pérennisation de commissions paritaires pour les médiateurs sociaux du travail dans le secteur de l'emploi saisonnier et transfert de l'expérience menée en 2006 à Saint-Bon Courchevel (médiation sociale du travail) dans d'autres communes,
- Pérennisation sur le Territoire (ou à l'échelle du bassin d'emploi) de Commissions paritaires thématiques (industrie, services à la personne, tourisme...) susceptibles d'initier (sans forcément porter) des actions locales en faveur de l'emploi.

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
+	++	+++	+++	++

Liaison avec d'autres thématiques

Toutes les orientations d'ordre social et économique, sont a priori concernées, dont l'industrie, la saisonnalité, les formations et compétences...

Le cadre de vie (transport, logement, garde d'enfant...) est également concerné mais de façon plus périphérique.

Axe 4 : Renforcer l'unité du Pays

Orientation 4-4 : Renforcer les rencontres et les échanges au sein de la vallée

Contexte

Les communes et les 4 cantons constituent chacun des « espaces plus ou moins vécus » dans le quotidien des habitants, avec une distinction entre Haute et Moyenne Tarentaise.

Les différences entre les stations, les villages et les fonds de vallée sont une composante de la vie locale.

Il existe indéniablement des coupures entre le « haut » et le « bas », mais aussi sur les cantons eux-mêmes entre les stations et le reste du territoire. Sur une même commune support de station comme Bourg Saint Maurice, Aime ou Mâcot, cette coupure peut également se vérifier.

A ces différences liées à la géographie et au fonctionnement économique, s'ajoutent des différences entre la population d'origine et la population venue s'installer dans la vallée au cours des dernières décennies, mais aussi des différences liées à l'intégration au sein du système économique touristique.

En final, des groupes de population se côtoient sur le territoire, partagent des éléments de leurs vies professionnelles ou quotidiennes, mais ne se retrouvent pas toujours sur des orientations communes.

Objectifs à 10 ans

- Développer les échanges à l'échelle de la vallée à travers l'organisation d'événements communs au niveau culturel, économique, social ou sportif,
- Informer et sensibiliser les populations au territoire, aux différences locales à travers des moyens de communication adaptés (expositions, visites, rencontres, échanges, audio-visuels, lettres d'information,...),
- Développer une démocratie participative à l'échelle de la Tarentaise. D'obligatoire, la mise en place du Conseil Local de Développement est devenue une opportunité qui peut enrichir les démarches et les projets de territoire. Il existe en Tarentaise, une tradition de l'implication des habitants dans le débat public local, celle-ci doit être maintenue et renforcée,
- Soutenir et faciliter la vie associative locale, notamment à l'échelle de la vallée.

Actions possibles

- Poursuite et amplification du rôle du Conseil Local de Développement,
- Lancement d'une démarche « Agenda 21 »,
- Création ou renforcement des événements à dimension Tarentaise,
- Communication « Tarentaise » vers les habitants,
- Encourager les associations et démarches à dimension Tarentaise,
- Organisation de Forums et conférences relatifs à des thématiques de la vie locale (patrimoine, économie,...).

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
++	+++	+++	++++	++

Liaison avec d'autres thématiques

Identité locale

Culture

Environnement

Services à la population

Formation et compétences

Patrimoine

Economie

Aménagement

Jeunesse

Axe 4 : Renforcer l'unité du Pays

Orientation 4-5 : Echanger et construire avec d'autres territoires

Contexte

La Tarentaise est une grande vallée alpine, aux confins de l'hexagone, qui présente une réelle particularité liée à son caractère montagnard et à son économie touristique. Son relatif succès économique et son fonctionnement accentuent parfois des positions de repli sur elle-même.

L'isolement géographique doit se compenser par une ouverture aux échanges, réflexions et travaux partenariaux avec l'extérieur.

Le territoire reste encore en retrait dans la construction d'opérations avec Arlysère, les démarches à l'échelle de l'arrondissement mobilisent difficilement les acteurs locaux : élus, associations, entreprises, habitants, ...

Le bassin d'Arlysère est pourtant aussi bien la porte d'entrée de la vallée, que la base arrière des stations qui y trouvent entreprises et compétences. Pour la population locale, Albertville est la première zone commerciale, mais aussi un centre administratif et de services.

Si jusqu'à une période récente, les échanges avec les vallées voisines (Beaufortain, Maurienne, Val d'Aoste et même Pays du Mont-Blanc) étaient inscrits dans le fonctionnement traditionnel de la vie locale, certains liens peinent aujourd'hui à se maintenir ou à se développer. Ils restent ponctuels : les grands cols alpins sont les passerelles les plus évidentes entre les vallées, et il existe aussi quelques échanges construits entre collectivités.

Dans le contexte de la globalisation de l'économie, la Tarentaise apparaît encore comme une zone leader sur le marché des sports d'hiver. Cependant, les évolutions sont rapides et la veille concurrentielle devient indispensable. Au-delà de la concurrence des destinations montagnardes, c'est toute une évolution des loisirs, de la consommation et des technologies que la Tarentaise doit comprendre et surveiller. Ce travail serait d'autant plus constructif et efficace qu'il se réaliserait avec d'autres territoires alpins.

Enfin, les acteurs de la Tarentaise n'ont construit que ponctuellement et épisodiquement des échanges avec des pays en voie de développement.

Objectifs à 10 ans

- Construire des échanges, puis de réels partenariats avec d'autres territoires positionnés sur le tourisme et la montagne. Dans des domaines aussi variés que l'économie ou la culture, la Tarentaise ne peut rester sans échanges d'expériences avec des territoires à la problématique globale (ou partielle) identique,
- Développer les liens et rechercher la complémentarité avec le territoire d'Arlysère. Sur plusieurs questions, la Tarentaise et Arlysère doivent se rapprocher pour définir ensemble des projets communs de développement. Ils doivent rechercher les complémentarités entre les territoires et leurs acteurs, tout en définissant des échanges mutuellement gagnants,
- Initier et favoriser la coopération décentralisée. L'ouverture indispensable de la Tarentaise sur l'extérieur ne peut se concevoir sans un regard et une solidarité avec les Pays en Voie de Développement. Cet exercice présente aussi le double avantage de la cohérence des actions de coopération et la cohésion interne,
- Soutenir les échanges de communes à communes, d'intercommunalités à intercommunalités, de territoire à territoire ... entre la Tarentaise et d'autres régions.

Actions possibles

- Le développement des échanges entre les territoires Arlysère et Tarentaise doit se poursuivre progressivement. Plusieurs actions, notamment de développement économique et de gestion de la ressource humaine peuvent avoir une dimension « Arlysère Tarentaise »,
- Développement du massif de la Lauzière entre Maurienne et Tarentaise,
- Coopération décentralisée,
- Renforcement des liens avec les Dolomites, le Val d'Aoste (veille technologique, voyages d'études été et hiver,...).

Lecture selon le développement durable

Environnement	Economie	Social	Gouvernance	Global
++	++	++	++	++

Liaison avec d'autres thématiques

Economie
Culture
Tourisme

Patrimoine
Environnement